

Comité de pilotage du 28 Novembre 2014

Suivi du 4ème PLH exécutoire
depuis le 2 juillet 2011

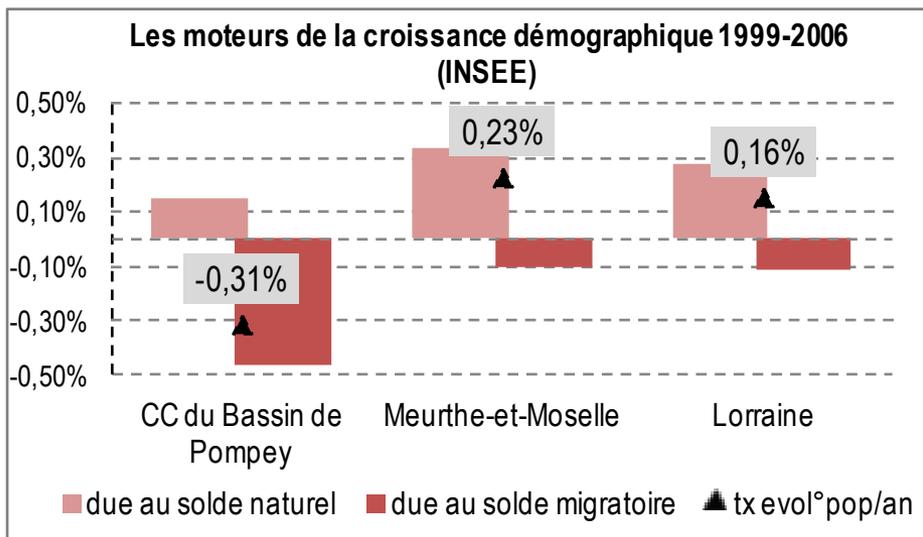
Bilan triennal



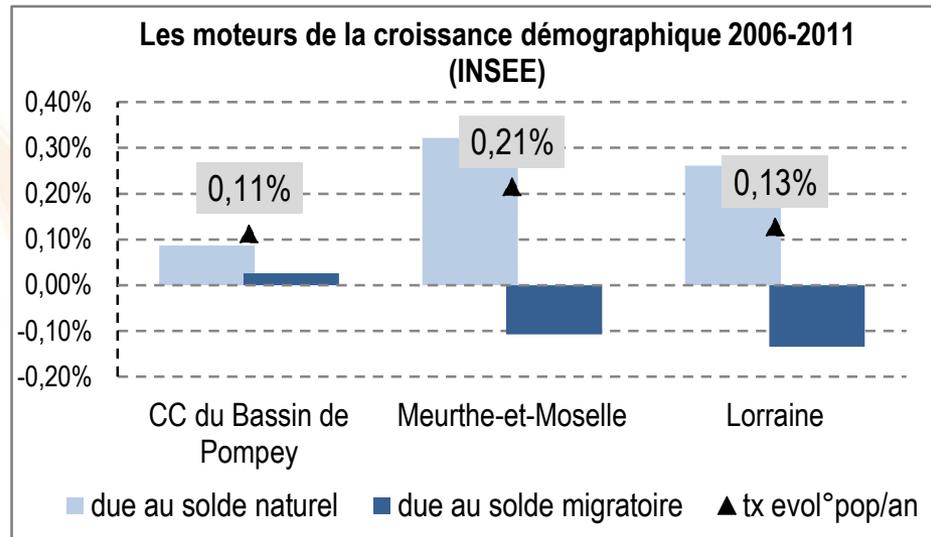
QUELLES INFLEXIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE BASSIN DE POMPEY ?

QUELLES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES DEPUIS LES ÉLÉMENTS ISSUS DU DIAGNOSTIC DU PLH ?

Avec 40 723 habitants en 2011, selon l'INSEE, la situation démographique s'est améliorée entre 2006 et 2011

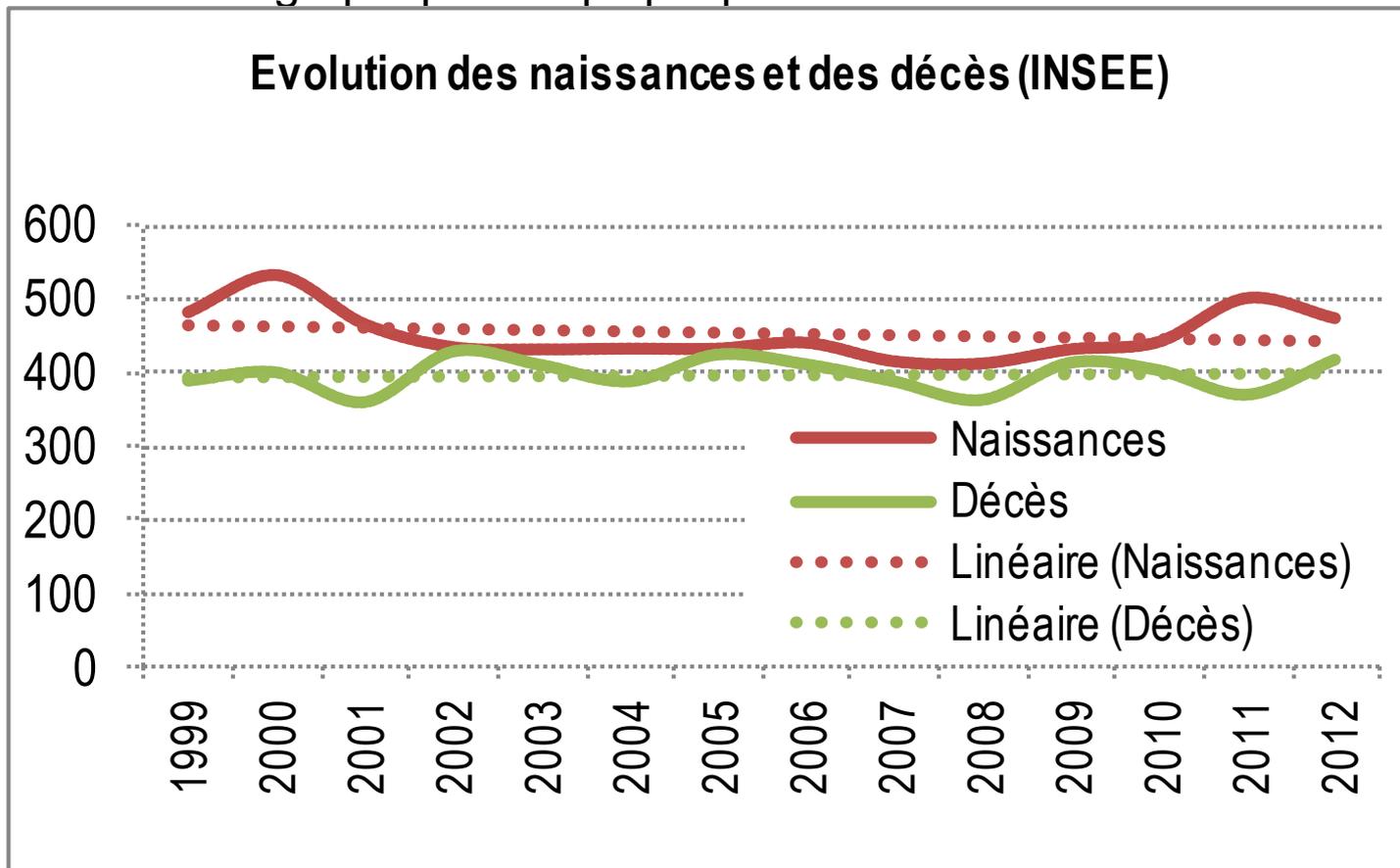


Source : INSEE RP 2011



QUELLES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES DEPUIS LES ÉLÉMENTS ISSUS DU DIAGNOSTIC DU PLH ?

Cette évolution démographique s'explique par le maintien du solde naturel d'une part

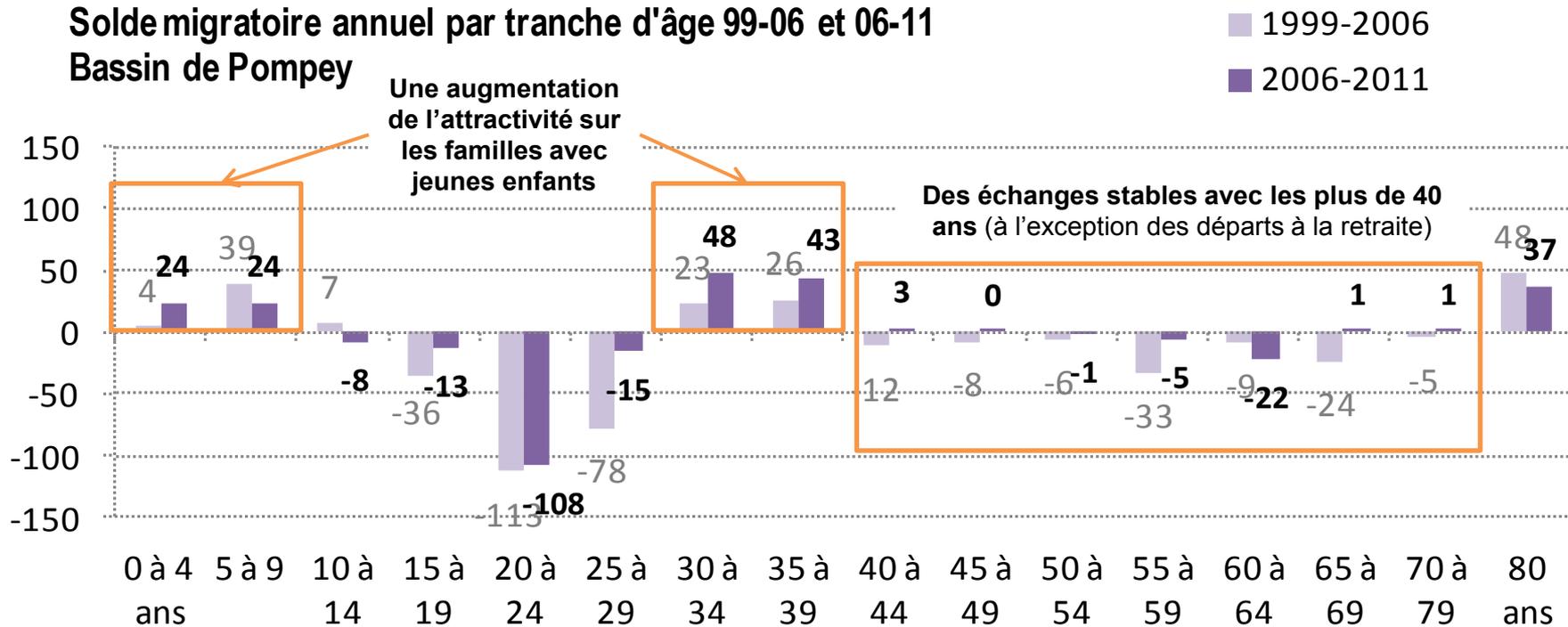


Source : INSEE RP 2011

QUELLES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES DEPUIS LES ÉLÉMENTS ISSUS DU DIAGNOSTIC DU PLH ?

et une amélioration des dynamiques migratoires d'autre part

Solde migratoire annuel par tranche d'âge 99-06 et 06-11
Bassin de Pompey



Une augmentation de l'attractivité sur les familles avec jeunes enfants

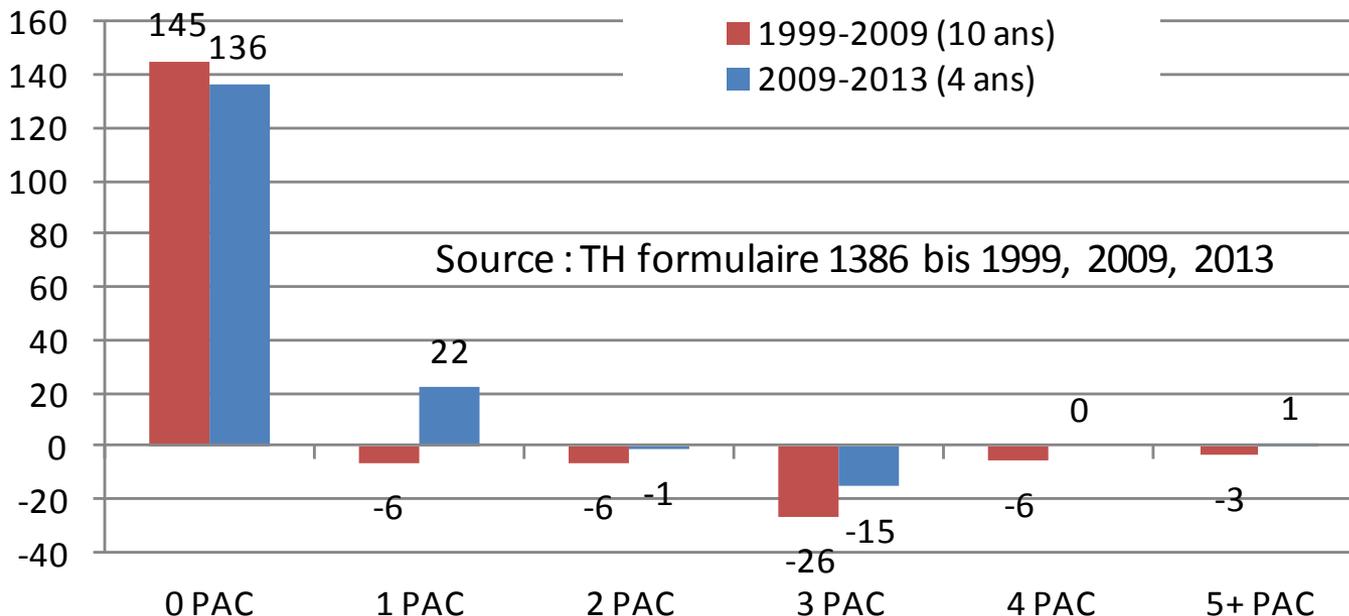
Des échanges stables avec les plus de 40 ans (à l'exception des départs à la retraite)

Traitement GTC, d'après INSEE RGP 1990, 1999, 2006 et 2011

QUELLES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES DEPUIS LES ÉLÉMENTS ISSUS DU DIAGNOSTIC DU PLH ?

Les données de la taxe d'habitation confirment l'augmentation du nombre de ménage ayant une personne à charge et la réduction de la baisse des ménages ayant plus de 2 personnes à charge

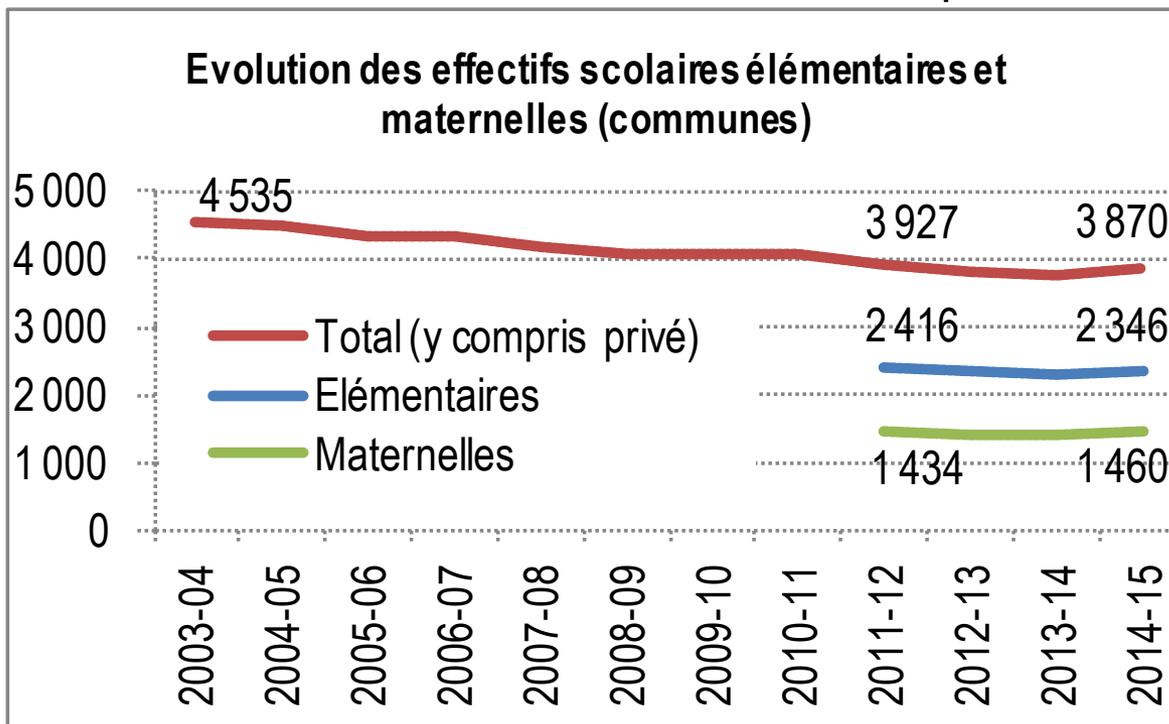
Variation annuelle du nombre de ménages en fonction du nombre de personnes à charge (PAC)



QUELLES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES DEPUIS LES ÉLÉMENTS ISSUS DU DIAGNOSTIC DU PLH ?

Quelle traduction localement ?

Vers une stabilisation des effectifs scolaires depuis 3 ans.



Source : communes et Bassin de Pompey

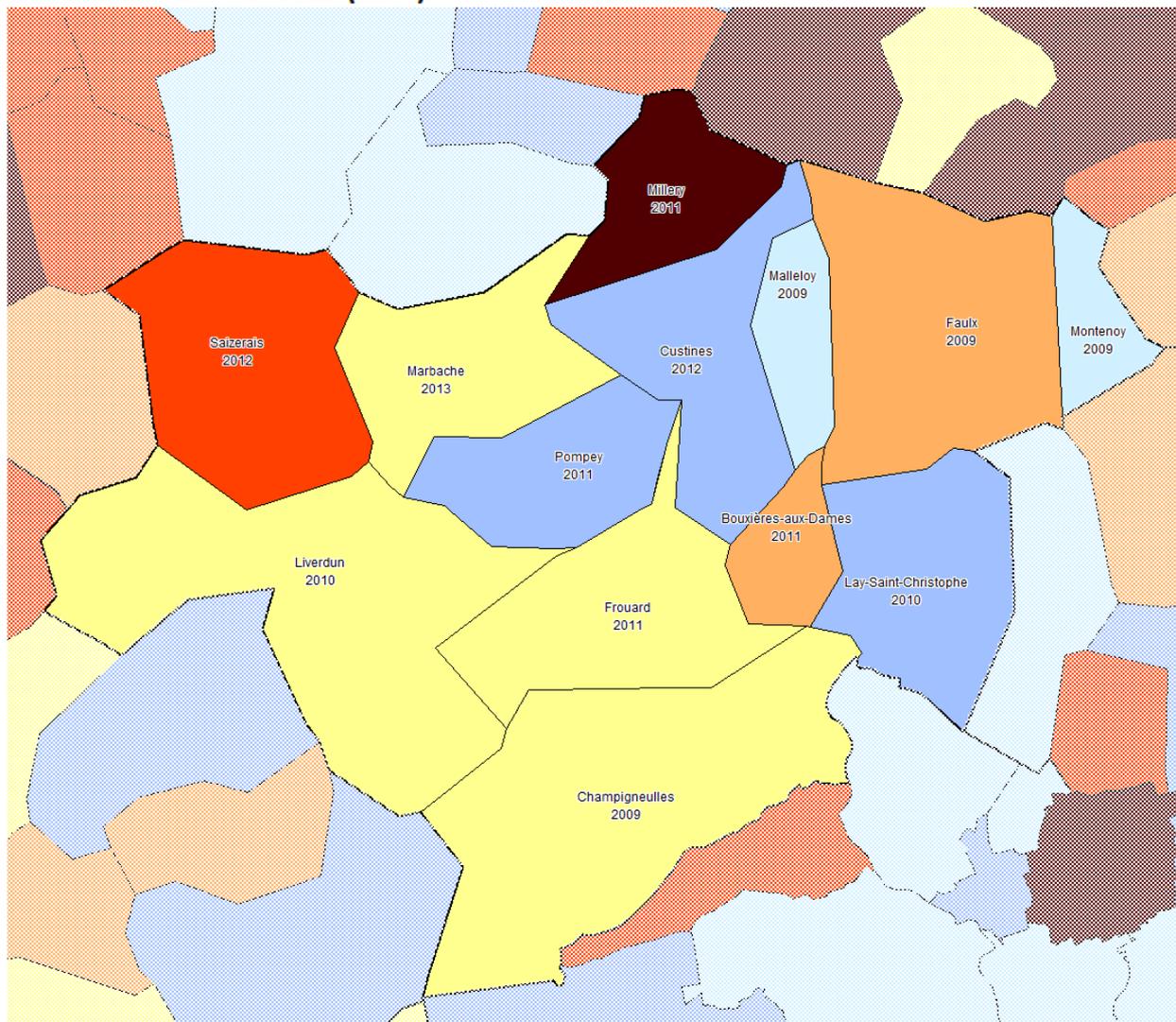
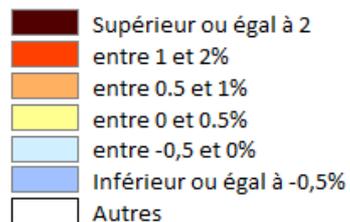
Le total prend en compte l'école privée de Bouxières-aux-Dames
(pour laquelle le distinctif maternelle et élémentaire n'est pas toujours connu)

QUELLES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES DEPUIS LES ÉLÉMENTS ISSUS DU DIAGNOSTIC DU PLH ?

Des dynamiques différenciées selon les communes

Taux d'évolution annuel de la population entre 2006 et 2011 (en %)

Source : INSEE, RP 2011. Traitements : GTC



QUELLES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES DEPUIS LES ÉLÉMENTS ISSUS DU DIAGNOSTIC DU PLH ?

En 2011, un équilibre est constaté entre la part des moins de 20 ans et celle des plus de 60 ans (Indice de jeunesse en baisse sur les dernières années)

Répartition population par âge	Bassin de Pompey		Meurthe-et-Moselle	Lorraine
	2011 (Nb)	2011 (%)	2011 (%)	2011 (%)
0-19 ans	10 025	24,6%	24,1%	23,6%
60 ans et +	9 984	24,5%	22,7%	23,3%
Population 65 ans et + vivant hors ménages	560	7,8%	5,8%	5,8%
Indice de Jeunesse	1,00		1,06	1,01
15-29 ans	6 910	17,0%	20,8%	18,7%
<i>Taux d'évolution /an des 15-29 ans depuis 2006</i>	<i>0,28%</i>		<i>-0,46%</i>	<i>-0,75%</i>
<i>Taux d'évolution /an des 60-74 ans depuis 2006</i>	<i>2,45%</i>		<i>2,12%</i>	<i>2,03%</i>
<i>Taux d'évolution /an des + 75 ans depuis 2006</i>	<i>4,09%</i>		<i>2,60%</i>	<i>2,61%</i>

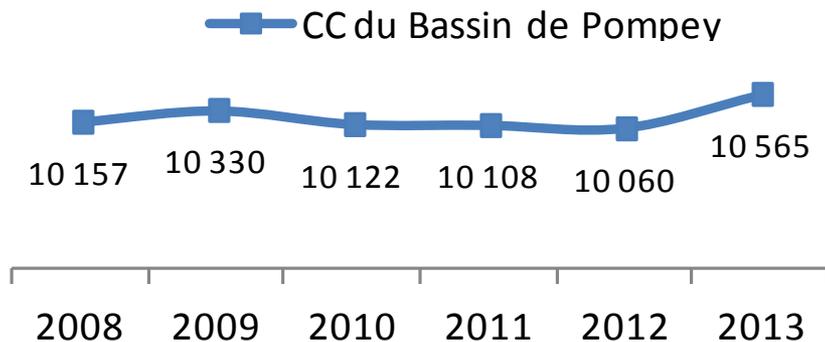
Un taux d'évolution des plus de 60 ans plus important sur le Bassin de Pompey que sur le reste du territoire lorrain

Evolution de l'emploi total	Bassin de Pompey	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
Nb d'emplois en 2011	13 001	268 804	853 606
Taux d'évolution /an depuis 1999	1,5%	0,6%	0,4%
Nb d'actifs occupés en 2011	16 895	298 499	956 218
Taux d'évolution /an depuis 1999	0,1%	0,8%	0,6%
IC* de l'emploi 1999	0,65	0,92	0,91
IC* de l'emploi 2011	0,77	0,90	0,89
Taux de chômage 2011	11%	13%	13%

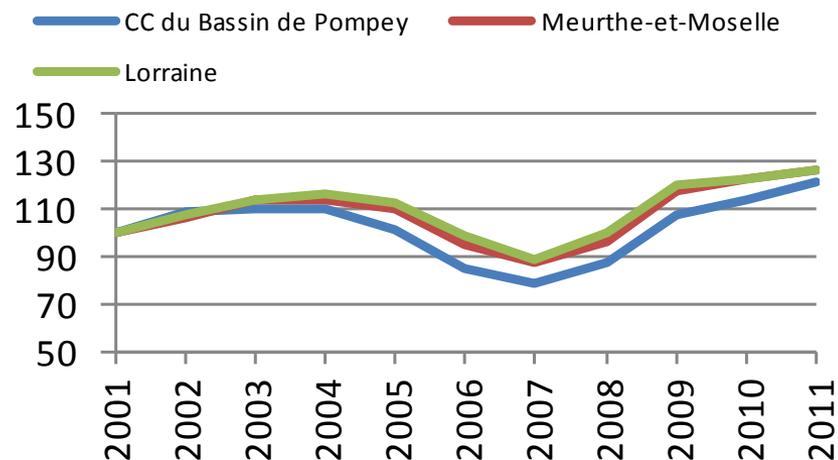
*IC = indicateur de concentration de l'emploi

Une progression de l'emploi au niveau local, mais une augmentation du chômage qui se poursuit.

Evolution du nombre d'emplois salariés privés depuis 2008 - Acoss

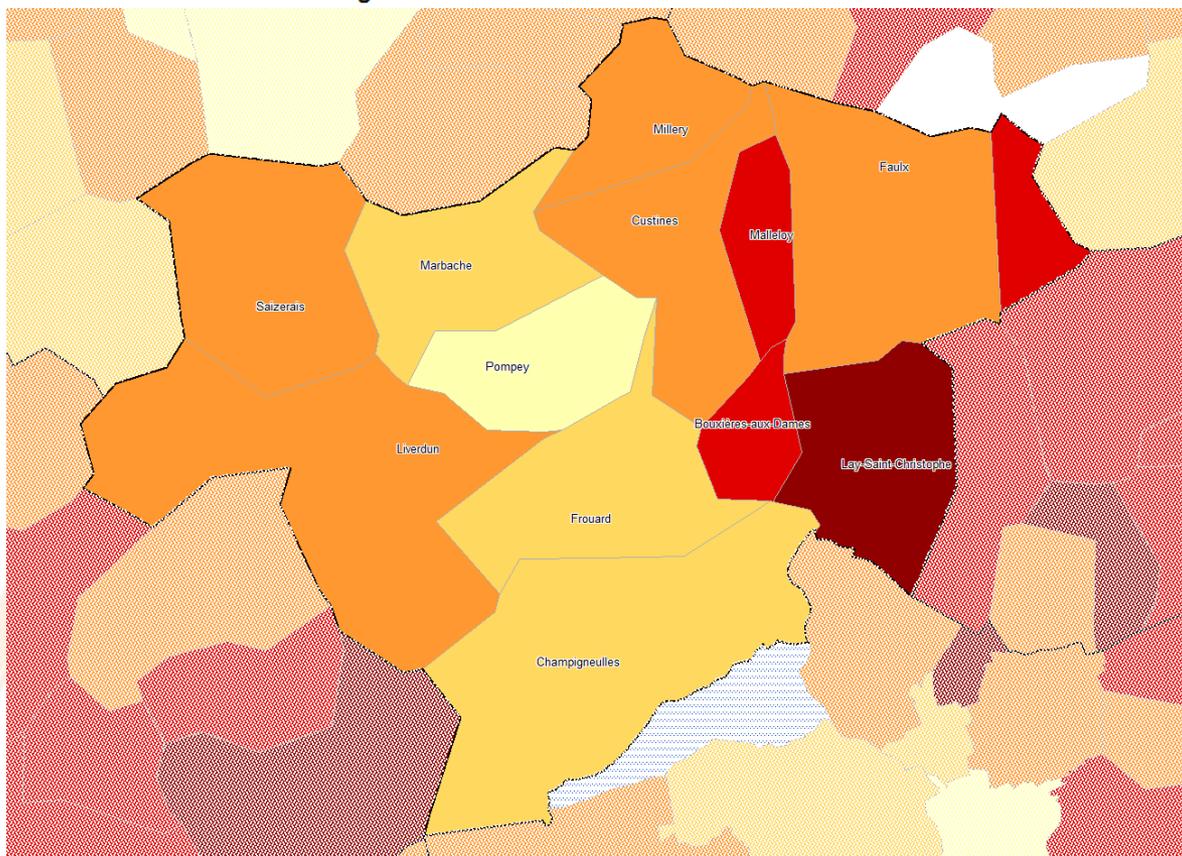
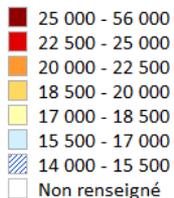


Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (base 100) - DARES



Revenus médians par unité de consommation des ménages en 2011

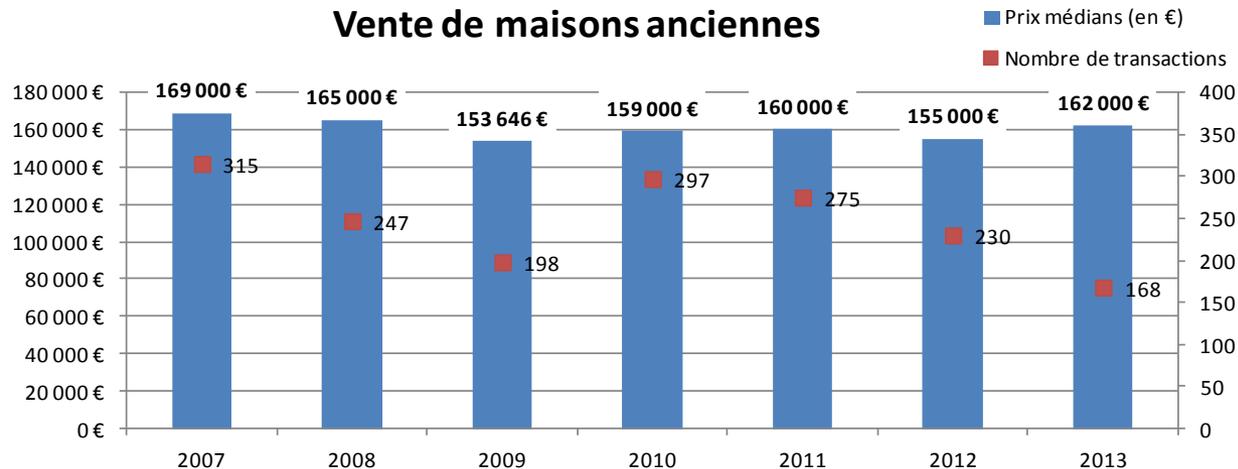
Source : INSEE DGFIP



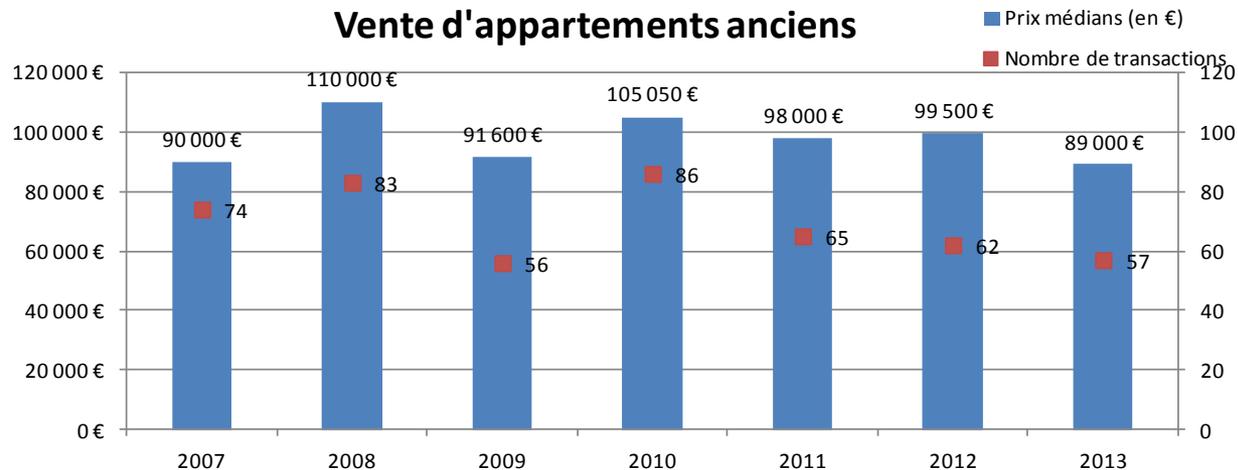
Une progression des niveaux de revenus des habitants homogène même si un peu moins rapide que dans l'ensemble de la Meurthe et Moselle

Territoire	Revenus mensuels par UC en 2011			Evolution annuelle du revenu des ménages par UC 2006 - 2011 (€ constants)	
	Médiane	2ème décile	Rapport interdécile	Médiane	2ème décile
CC du Bassin de Pompey	1 670 €	1 059 €	4,10	0,80%	0,81%
Meurthe-et-Moselle	1 589 €	925 €	5,30	1,26%	1,38%
Province	1 561 €	915 €	5,20	1,05%	0,89%
France métropolitaine	1 602 €	915 €	5,60	0,97%	0,78%

Vente de maisons anciennes



Vente d'appartements anciens

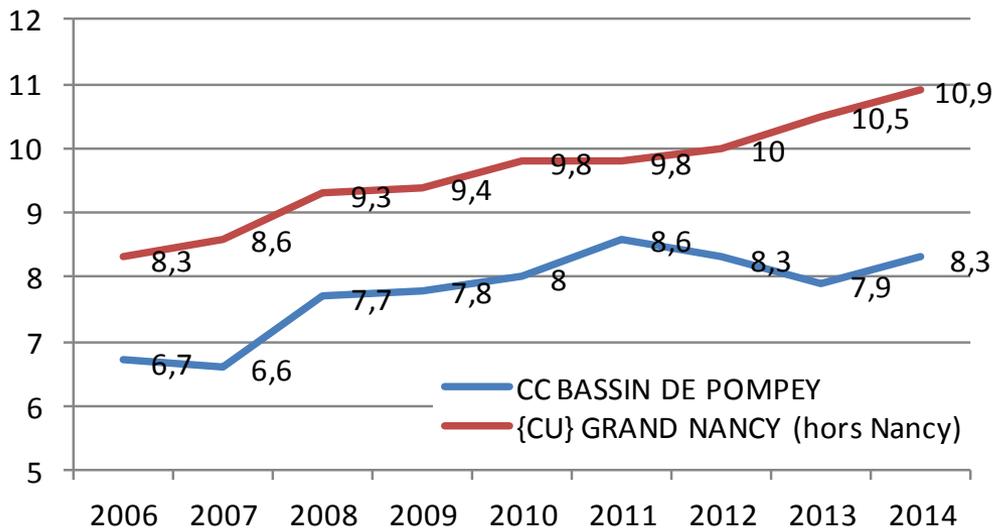


Des prix qui varient autour de 160 000€ pour le marché des maisons anciennes (Pas de réelles évolutions sur le prix mais moins de vente)

Des variations plus importantes sur le marché des appartements

Prix réel des transactions enregistrées du 01/05/2013 au 30/04/2014 (immoprix)	Maisons anciennes	Appartements anciens	Terrains à bâtir
Lorraine	140 000 €	1 550 €/m ²	55 900 €
Meurthe-et-Moselle	151 000 €	1 630 €/m ²	58 100 €
Secteur de Nancy	170 000 €	1 720 €/m ²	70 000 €

Evolution du niveau de loyers (€/m²) de l'ensemble des logements selon Clameur



Une stabilisation des niveaux de loyers depuis 2011 sur le Bassin de Pompey

Niveaux de loyers à la relocation constatés en 2014 sur le Bassin de Pompey	Nombre d'annonces	Loyers médians
F1-F2	56	11,15 €
F3	57	8,70 €
F4-F5	36	7,66 €
Total	149	8,80 €

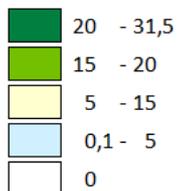
Source : petites annonces – Bassin de Pompey

Des niveaux de loyers dans les petites annonces plus élevés en 2014 pour les T1-T2

3063 logements sociaux représentant 18% des résidences principales (estimation au 1^{er} janvier 2014 pour le Bassin de Pompey selon les données SRU rapportées aux résidences principales de la taxe d'habitation 2013)

Estimation du taux de logements sociaux au 1er janvier 2014

Source : SRU 01/01/2014 - TH 2013

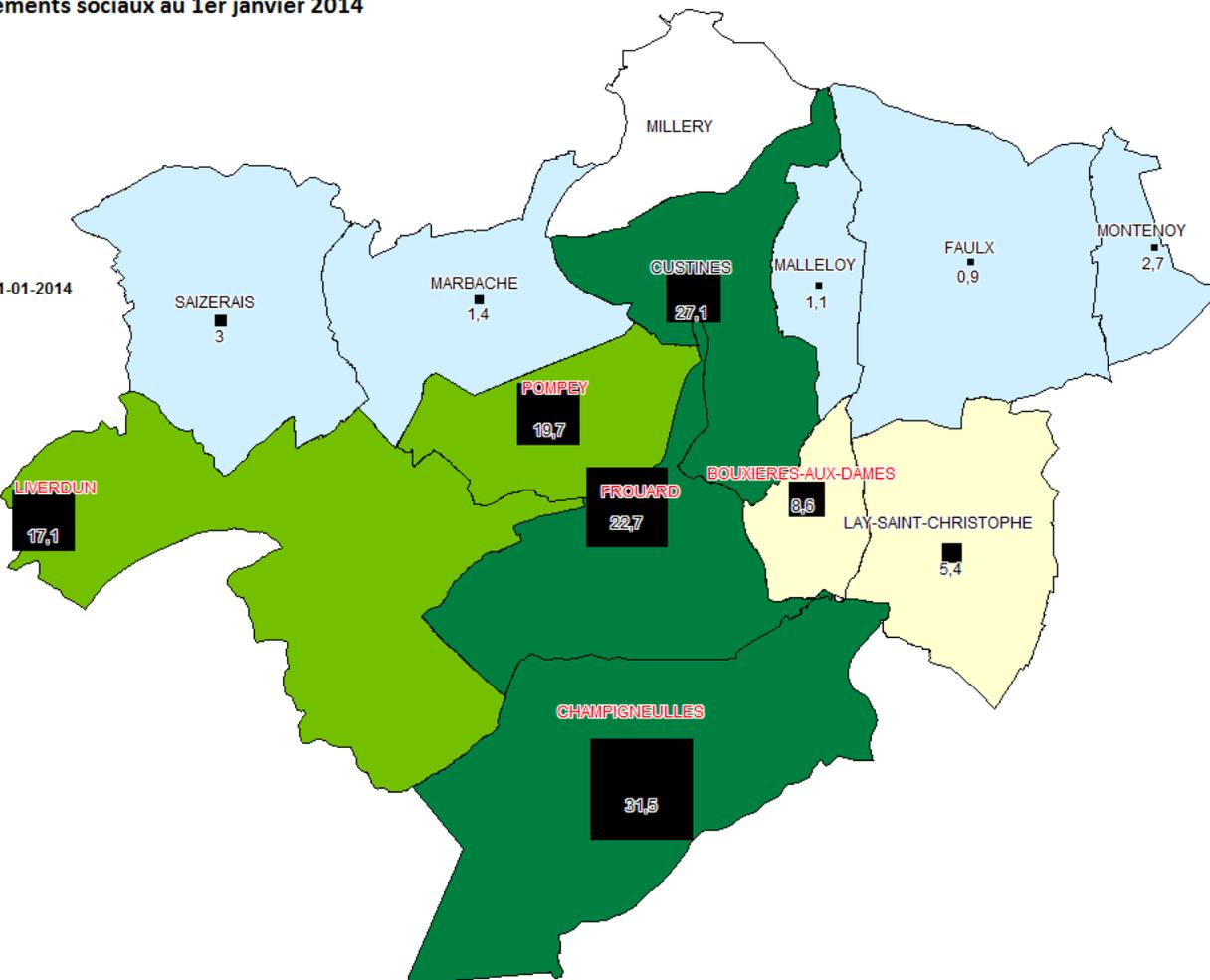


Nombre de logements sociaux au 01-01-2014

Source : SRU

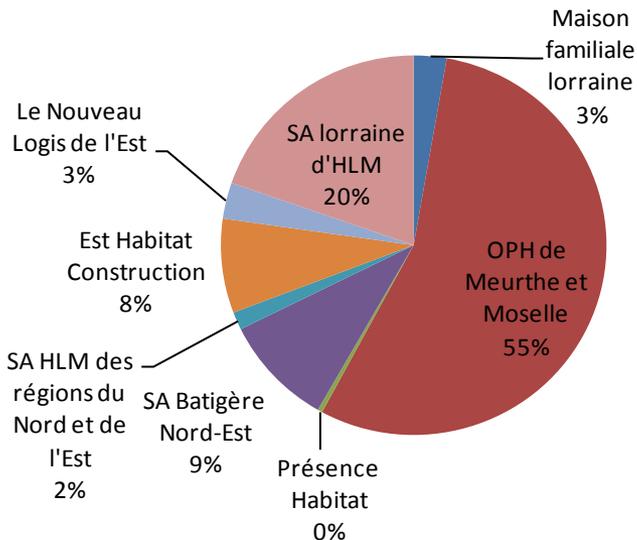


COMMUNES OÙ S'APPLIQUE
LA LOI SRU



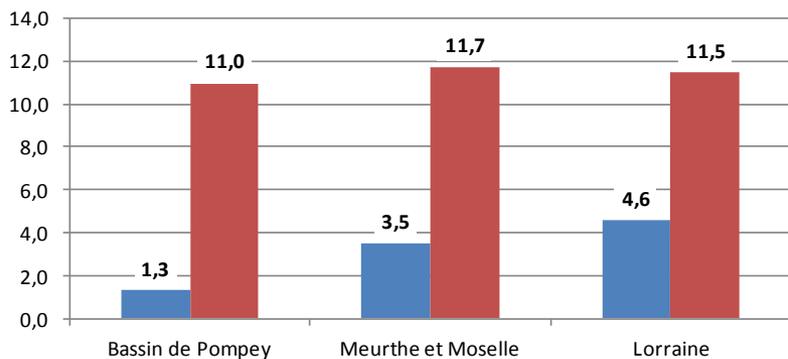
Au 1^{er} janvier 2013 selon RPLS :

Un parc social qui concerne
8 bailleurs sociaux



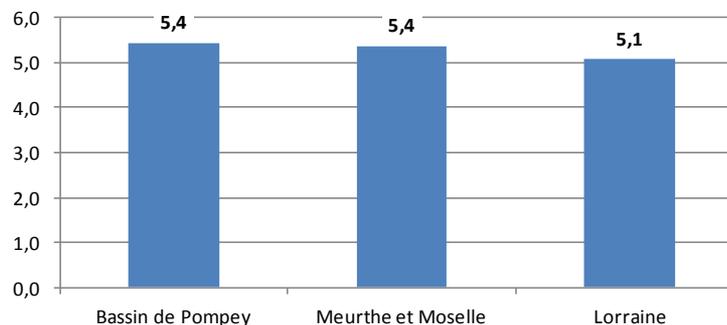
Un taux de vacance commerciale très faible et un niveau de mobilité plus bas qu'en Lorraine

■ Taux de logements vacants (vacance commerciale) en %
■ taux de mobilité



Des niveaux de loyers moyens comparables à la moyenne départementale

Niveau de loyers moyens par m² de surface habitable en 2013



Une pression de la demande très modérée : 1,3 demandes pour 1 attribution en 2013

BILAN TRIENNAL DES ACTIONS DU PLH

Quel bilan ?

Quantitatif

Qualitatif

Quel degré de réalisation des actions ?

Engagée et bien
avancée

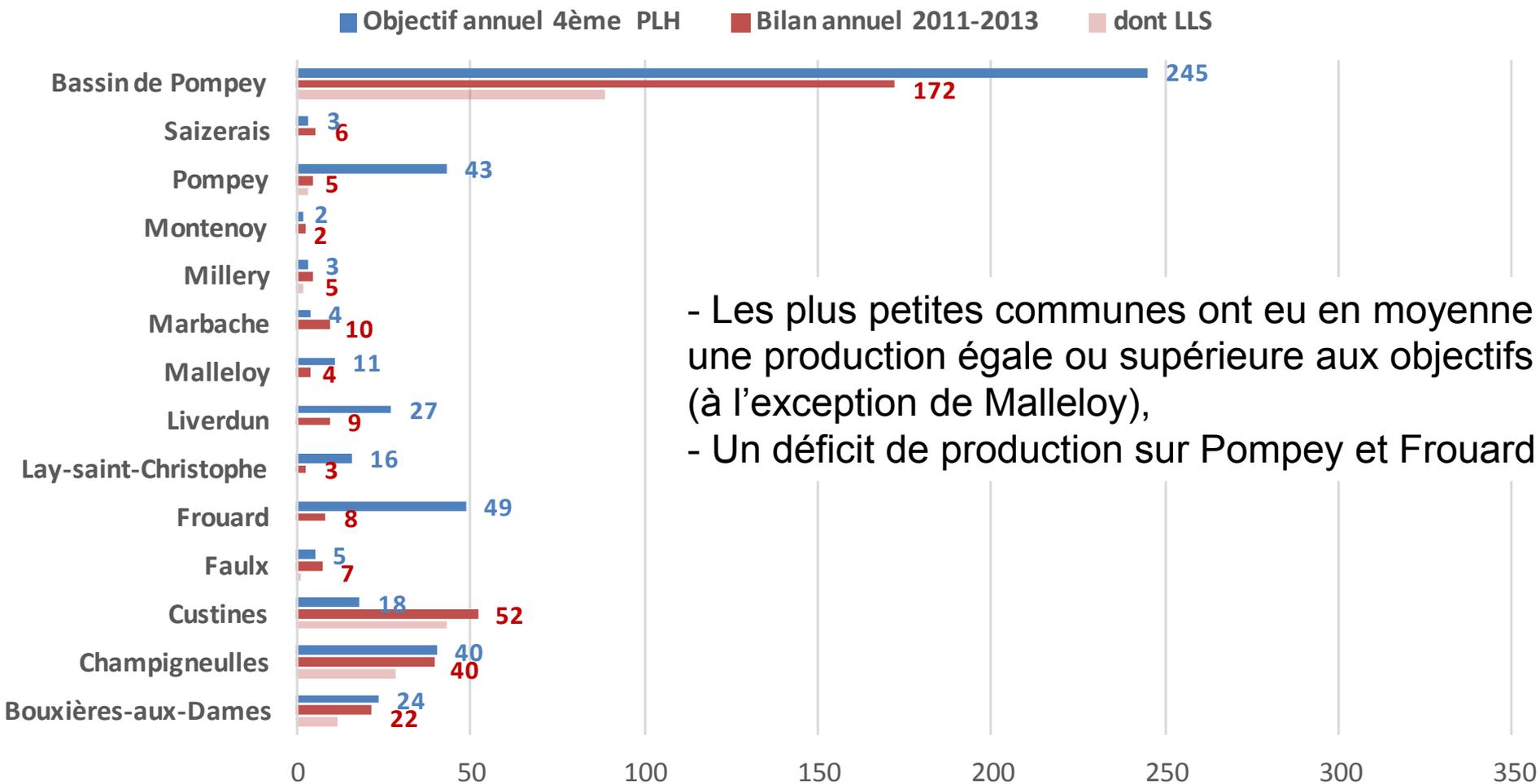
Engagée et
partiellement réalisée

Non engagée

Quels enjeux – quelles perspectives pour les 3 prochaines années du PLH ?

ORIENTATION 1: RELANCER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE POUR UN MEILLEUR ÉQUILIBRE DE POPULATION

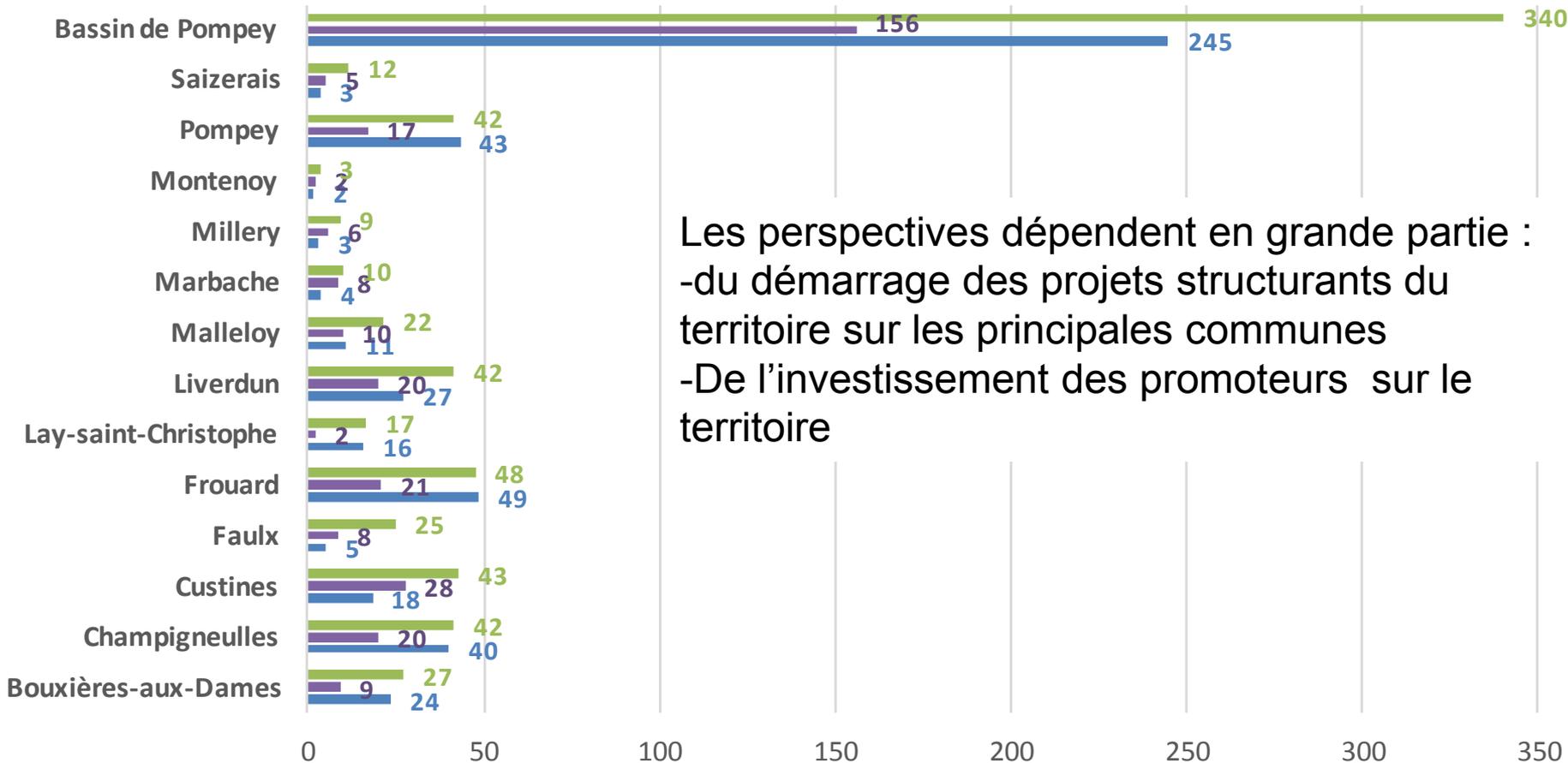
UN RYTHME DE CONSTRUCTION INFÉRIEUR AUX OBJECTIFS SUR LES 3 PREMIÈRES ANNÉES DU PLH (70% DE L'OBJECTIF)



- Les plus petites communes ont eu en moyenne une production égale ou supérieure aux objectifs (à l'exception de Malleloy),
- Un déficit de production sur Pompey et Frouard

DEUX HYPOTHÈSES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES DU PLH (2014-2016)

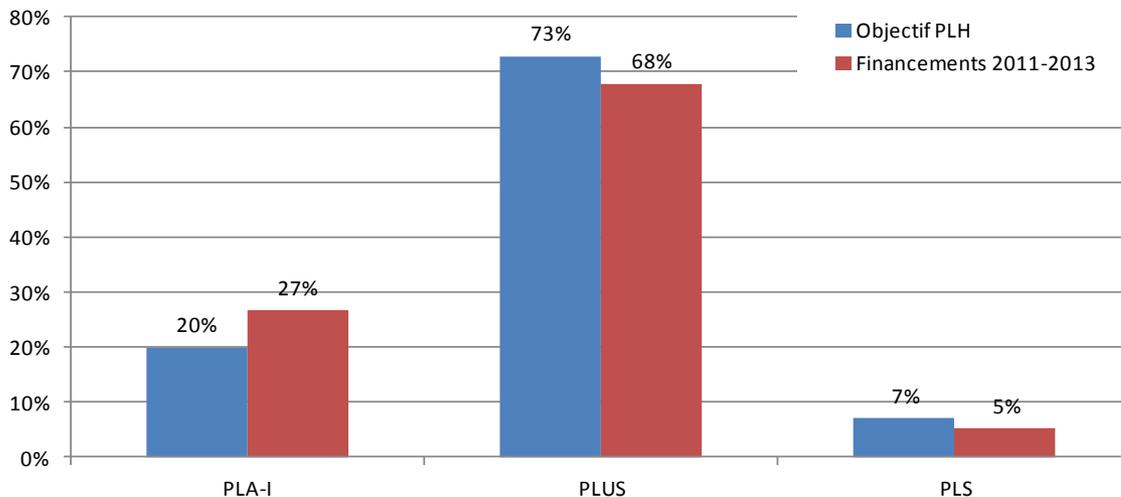
■ Perspectives 2014-2016 haute / an ■ Perspectives 2014-2016 basse / an ■ Objectif annuel 4ème PLH



Les perspectives dépendent en grande partie :
 -du démarrage des projets structurants du territoire sur les principales communes
 -De l'investissement des promoteurs sur le territoire

DES FINANCEMENTS DE LOGEMENTS SOCIAUX QUI PERMETTENT D'ENVISAGER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PLH POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES MAIS DES PERSPECTIVES LARGEMENT EN DEÇÀ

Les logements sociaux financés (en volume)	<i>PLA-I</i>	<i>PLUS</i>	<i>PLS</i>	<i>Total</i>	<i>PLS structure</i>
Objectif annuel PLH	14	51	5	70	0
Financement annuel 2011-2013	22	55	4	81	6
prévisions 2014	6	16	0	22	0

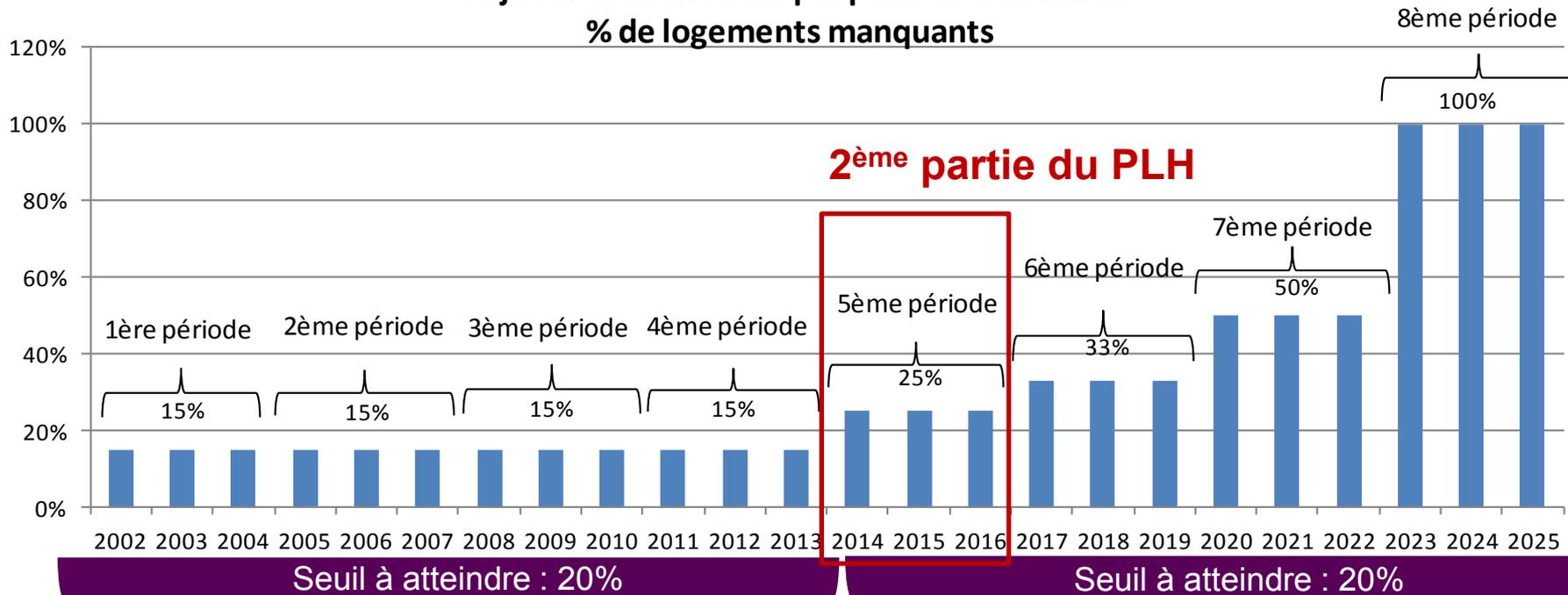


Quelle poursuite du développement de l'offre locative sociale au-delà du PLH ?

DES MODALITÉS DE RATTRAPAGE DE LOGEMENTS SOCIAUX QUI ONT ÉVOLUÉES

LOI n° 2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social

Objectif de réalisation par période triennale :

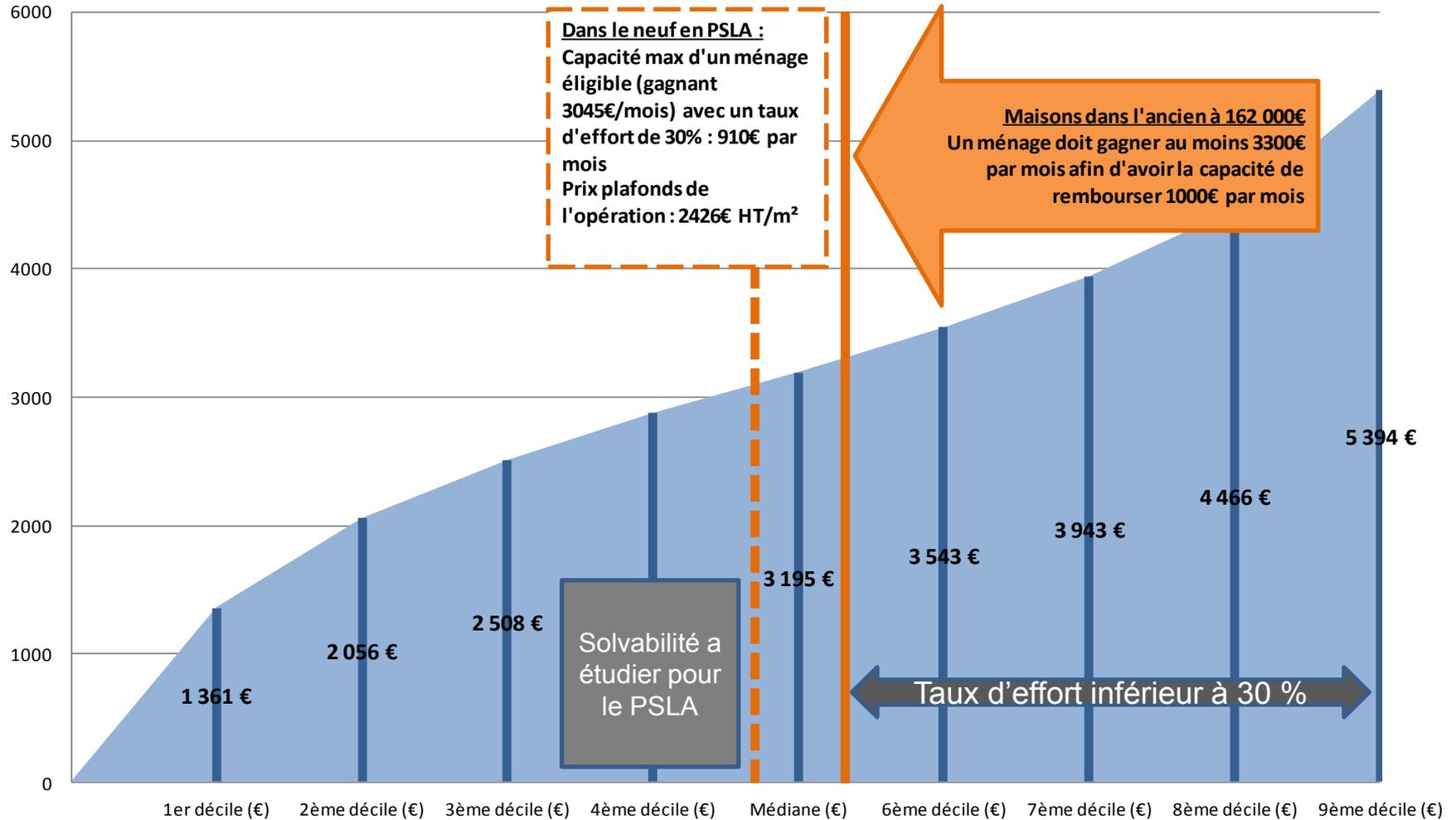


Les communes SRU du Bassin de Pompey sont soumises aux obligations de rattrapage si l'agglomération de Nancy connaissait une croissance de population.

Estimation du rattrapage théorique pour la période 2014-2016 : Liverdun (17 lgmts), Bouxières-aux-Dames (50 lgmts), Pompey (1 lgmt)

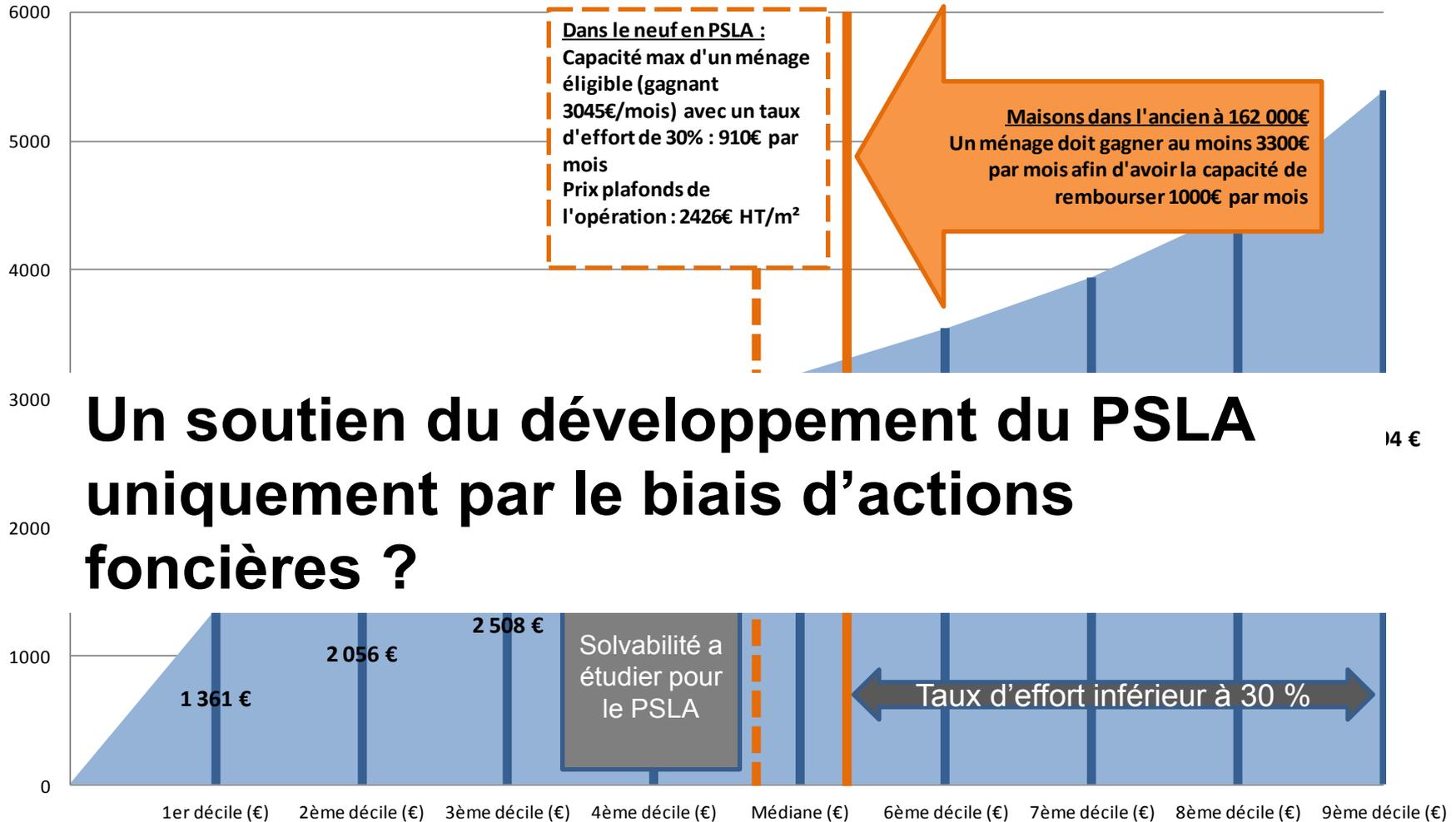
QUELLES MODALITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACCESSION MAÎTRISÉE SUR LE BASSIN DE POMPEY ?

Niveau de revenu des ménages de 3 personnes du Bassin de Pompey en 2011
et accessibilité à la propriété classique dans l'ancien ou dans le neuf en PSLA



QUELLES MODALITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACCESSION MAÎTRISÉE SUR LE BASSIN DE POMPEY ?

Niveau de revenu des ménages de 3 personnes du Bassin de Pompey en 2011
et accessibilité à la propriété classique dans l'ancien ou dans le neuf en PSLA



Actions du PLH	Détail	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif	Perspectives
1. Accélération de la production globale de logement notamment sous condition de ressource ...	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager sur la production de 244 logements par an, 	Un bilan qui fait état de la réalisation de 70% de l'objectif	Une déficit de production sur les plus grosses communes	Des perspectives importantes mais qui dépendent du démarrage des opérations publiques et du dynamisme des marchés immobiliers
	<ul style="list-style-type: none"> • ... dont 55 logements sociaux neufs auxquels se rajoutent 15 logements en acquisition-amélioration répartis en : 20% de PLAI, 73% PLUS et 7 % PLS 	Atteinte de 100% de l'objectif quantitatif	Une production essentiellement dans le neuf Signature de la Charte partenariale avec les bailleurs sociaux et les Maires	Des perspectives en deçà des objectifs du PLH. Un dynamisme à maintenir pour les communes soumises aux obligations de la loi SRU. Un équilibre territorial de l'offre à conforter (grandes opérations d'aménagement, communes en zone C...)
	<ul style="list-style-type: none"> • ... dont 37 logements en accession maîtrisée 	Très peu de logements commencés sur le Bassin		Des projets envisagés à soutenir (action foncière, opérations globales d'aménagement...)

Actions du PLH	Détail	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif	Perspectives
2. ... en utilisant mieux la maîtrise du foncier et en développant des opérations d'aménagement public	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre sur les terrains maîtrisés (site Eiffel, Croix des Hussards, Les Vergers...) d'opérations à maîtrise d'ouvrage publique 	Création de la SPL pour mettre en œuvre des opérations d'aménagement public. Première concession d'aménagement d'une ZAC Habitat en juillet 2014.		Mobilisation et activation des projets opérationnels d'ici la fin du PLH ?
	<ul style="list-style-type: none"> Veille foncière active des communes et de la Communauté de Communes sur la thématique de l'habitat dans le cadre du Programme Intercommunal d'Action Foncière 	Près de 80 logts sociaux construits sur des terrains maîtrisés dans le cadre du PIAF	Identification et enclenchement des négociations sur les grands sites de développement à enjeux répartis sur l'ensemble du territoire et représentant près de 1200 logements	Ré-orientation des secteurs d'intervention du PIAF en faveur de l'habitat : densification, cœurs de bourg, acquisition/amélioration...

=> Des actions priorité 1 pour le Bassin de Pompey

Engagée et bien avancée

Engagée et partiellement réalisée

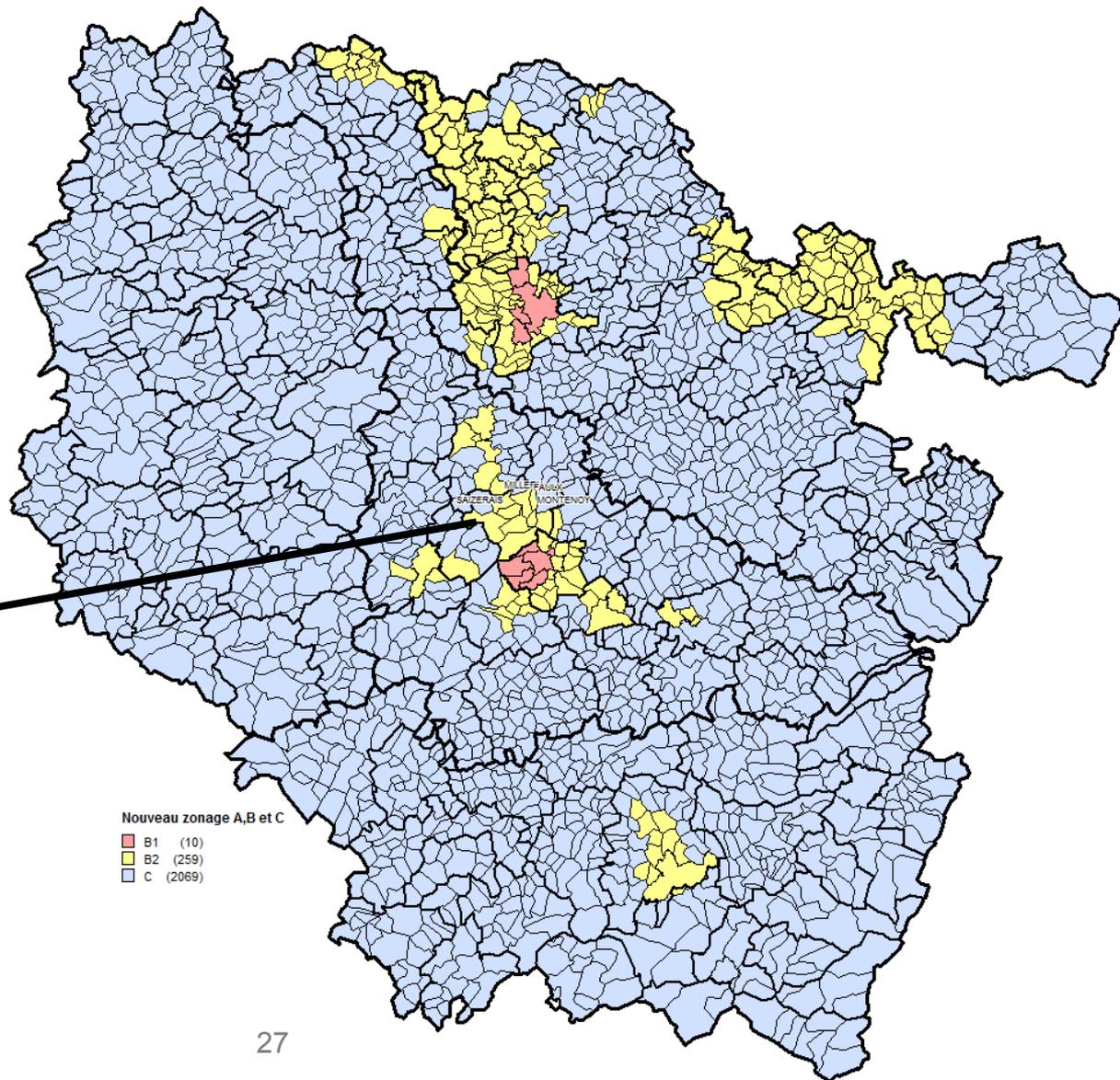
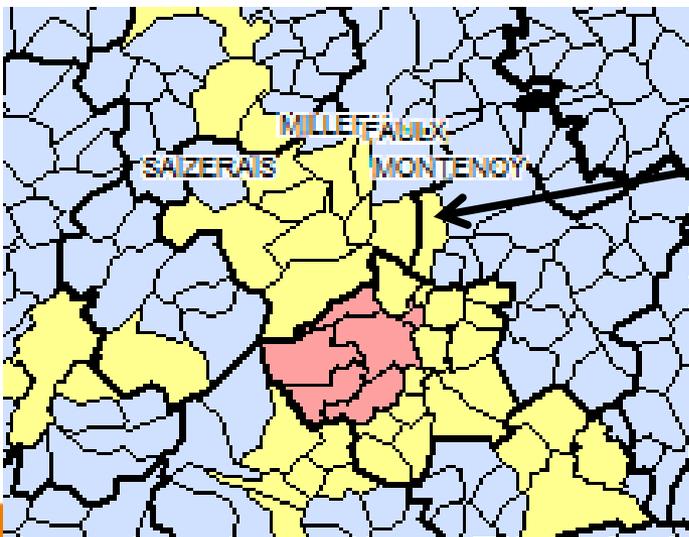
Non engagée

ORIENTATION 2 : AMÉLIORER LA RÉPONSE AUX BESOINS DES DIFFÉRENTS MÉNAGES (JEUNES, RETRAITÉS...)

Action 3 : Développement d'une offre intermédiaire accessible à destination des personnes âgées et handicapées

LE NOUVEAU ZONAGE A,B ET C (ARRETE DU 01/08/2014)

- Le Bassin de Pompey est classé en zone B2 sauf 4 communes en zone C
- Il est limitrophe de la zone B1 par la commune de Maxéville



Impact sur les différents dispositifs

Dispositifs impactés	Zone B1	Zone B2
Investissement locatif intermédiaire	Eligible systématiquement Défiscalisation des revenus fonciers d'office	Eligible sur agrément, Plafond de loyer max plus bas
PTZ + et Prêt Accession Social (A compter du 1 ^{er} Octobre 2014)	Plafond de ressources plus importants en zone B1 Niveau maximum du PTZ plus élevée en zone B1	
PSLA (A compter du 1 ^{er} février 2015)	Plafond de ressource plus importants en zone B1 Niveau maximum du PSLA plus élevé en zone B1 Niveau de loyer plus faible en B2 (8,62€ contre 10€ en B1) Prix maximum de vente plus faible en zone B2 (2426 €/m ² contre 2780€ en B1)	
Conventionnement Privé (ANAH) (à compter du 1 ^{er} Janvier 2015)	Impact sur les plafonds de loyer et les plafonds de ressources moins élevé en zone B2	
Aides d'Action logement(1 ^{er} janvier 2015)	Aides moins incitatives en zone B2 (aides dépôt de garantie, aide à la mobilité, logement pour jeunes en formation professionnelle...)	

SYNTHÈSE ORIENTATION 2 : AMÉLIORER LA RÉPONSE AUX BESOINS DES DIFFÉRENTS MÉNAGES (JEUNES, RETRAITÉS...)

Actions du PLH	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif	Perspectives
3. Développement d'une offre intermédiaire accessible à destination des personnes âgées et handicapées	- Un projet de «résidence accompagnée» à Faulx comprenant environ 22 logements	- Cible prioritaire du PIG : maintien à domicile - Développement de l'outil d'observation du parc social « accessible » Actions en lien avec le CLS	Une opération inscrite sur Frouard dans le cadre de la délégation des aides à la pierre
4. Facilitation de l'accès à un premier logement des jeunes et des actifs	Une opération inscrite sur Pompey de résidence jeune actif dans le cadre de la délégation des aides à la pierre		Quel impact de la révision du zonage relatif à l'investissement locatif pour le développement de locatifs privés ?

Engagée et bien avancée

Engagée et partiellement réalisée

Non engagée

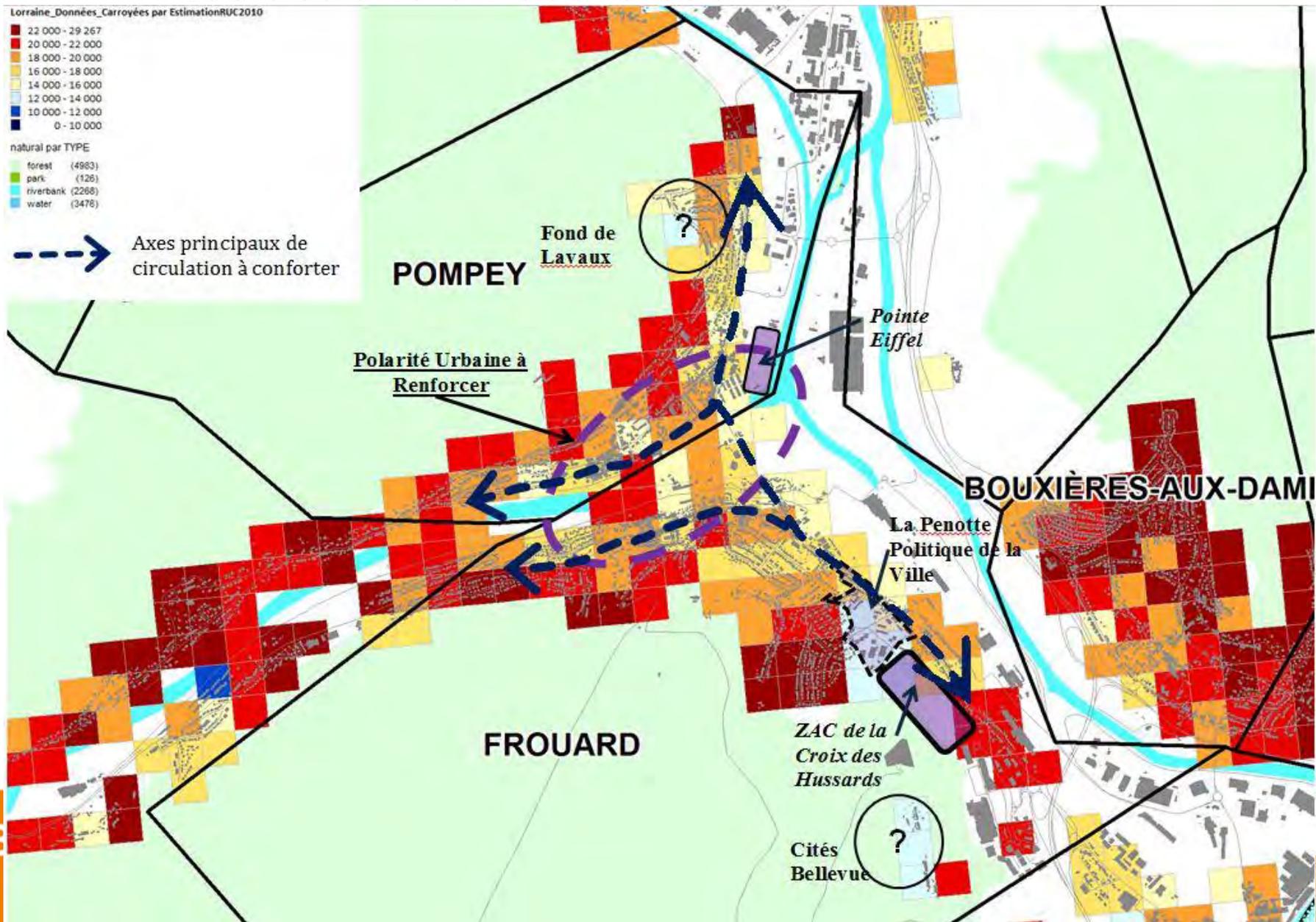
SYNTHÈSE ORIENTATION 2 : AMÉLIORER LA RÉPONSE AUX BESOINS DES DIFFÉRENTS MÉNAGES (JEUNES, RETRAITÉS...)

Actions du PLH	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif	Perspectives
5. Constitution d'un réseau de logements communaux dans les cas identifiés de situation d'urgence	Repérage des logements effectué	La mise en réseau n'est pas effective.	Identifier un pilote pour l'action de mise en réseau
6. Etude de la mise en place d'actions communales pour les gens du voyage sédentarisés et participation de la communauté de communes au schéma départemental d'accueil des gens du voyage	L'aire d'accueil des gens du voyage a été occupée à environ 25 % sur 2011-2013	Aucune réflexion communale engagée à ce jour sur les problématiques de sédentarisation des gens du voyage	Nouveau schéma ? Réflexions relancées en lien avec les territoires voisins (Grand Nancy, Pont-à-Mousson...) et la Préfecture sur la mise en œuvre d'une aire de grand passage. Les études foncières menées ont démontré peu de possibilités.

=> Des actions priorité 3 pour le Bassin de Pompey

ORIENTATION 3 : ACCÉLÉRER LES PROCESSUS D'AMÉLIORATION ET DE VALORISATION DU PARC EXISTANT

Une analyse fine du territoire permettant de cibler les actions en cours et à venir :



Intégration de compétences complémentaires dans la politique de l'habitat :

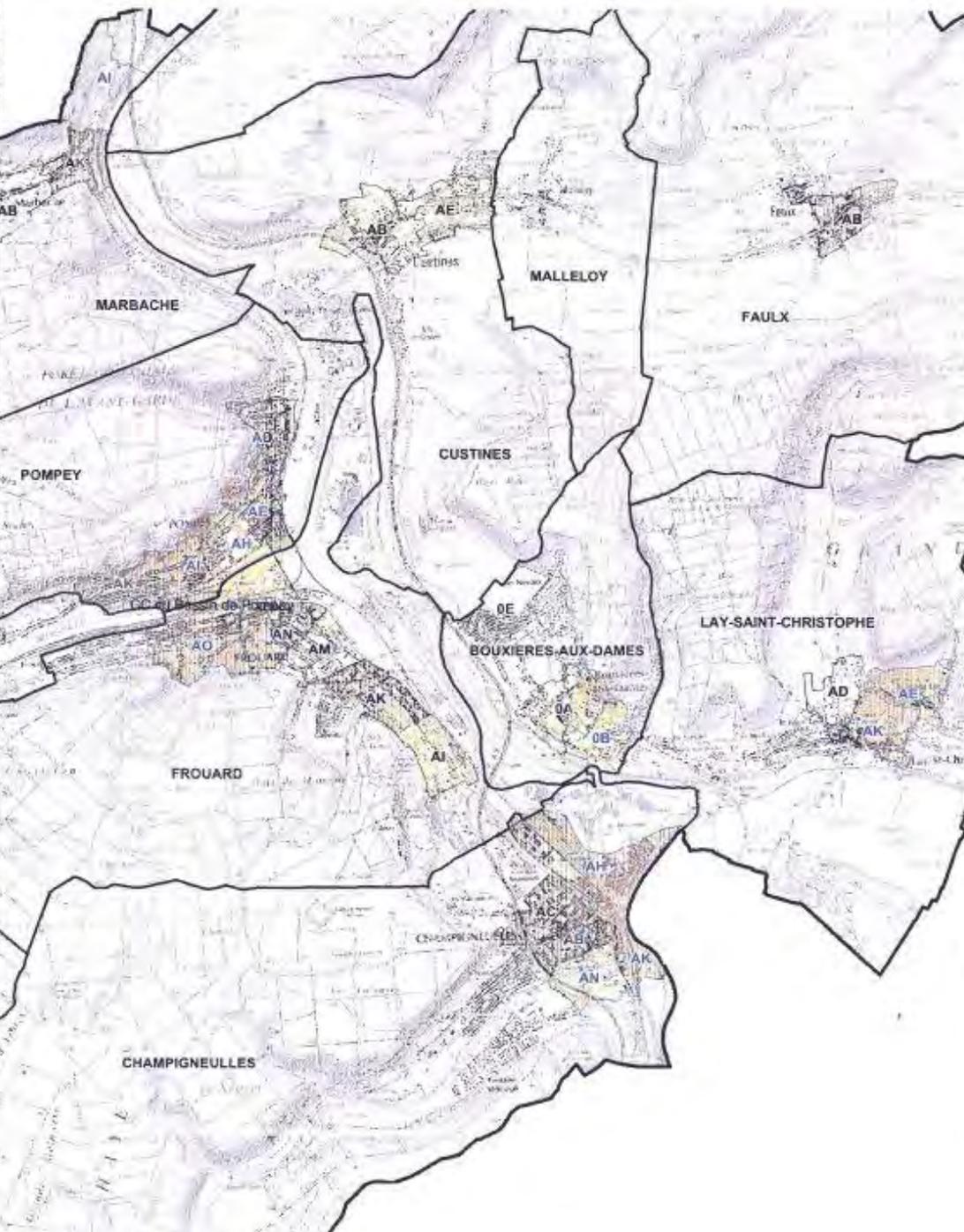
- **Pouvoir de police spéciale du maire en matière d'habitat transféré au Président de la Communauté de Communes (Loi ALUR) six mois suivant la date de son élection. (Aucune commune sur le bassin de Pompey ne s'y est opposé)**
- **Lutte contre les copropriétés dégradées à prendre en compte dans les documents cadre de la politique de l'habitat (PLH, PIG...) (Loi ALUR)**

Une analyse plus fine pour cette thématique est nécessaire, sur la base des outils d'analyses et d'observation de l'ANAH notamment et sur la base de l'étude pré-opérationnelle qui a permis de définir les contours du PIG

Copropriété fragile

Communauté de communes du bassin de Pompey Planche n°2

NOM COMM.	SECTION	B	C	D
BOUXIERES-AUX-DAMES	OB	2	1	0
BOUXIERES-AUX-DAMES	OE	1	0	0
CHAMPIGNEULLES	AB	10	2	2
CHAMPIGNEULLES	AC	2	2	2
CHAMPIGNEULLES	AH	0	1	2
CHAMPIGNEULLES	AK	4	0	1
CHAMPIGNEULLES	AN	0	1	0
CUSTINES	AB	2	2	0
CUSTINES	AE	1	1	0
FAULX	AB	1	0	1
FROUARD	AB	1	1	0
FROUARD	AI	0	1	0
FROUARD	AK	3	4	2
FROUARD	AM	4	7	0
FROUARD	AN	3	4	2
FROUARD	AO	10	5	1
LAY-SAINT-CHRISTOPHE	AD	1	0	0
LAY-SAINT-CHRISTOPHE	AE	0	1	1
LAY-SAINT-CHRISTOPHE	AK	1	0	1
LIVERDUN	OA	1	0	0
LIVERDUN	AB	5	5	4
LIVERDUN	AC	1	0	0
LIVERDUN	AE	1	0	0
LIVERDUN	AH	2	0	1
LIVERDUN	AT	1	1	1
MARBACHE	AB	2	0	0
MARBACHE	AD	1	0	0
MARBACHE	AI	1	0	0
MARBACHE	AK	2	1	2
POMPEY	AD	1	2	2
POMPEY	AE	6	6	3
POMPEY	AH	3	2	0
POMPEY	AI	3	3	2
POMPEY	AK	1	0	1
SAIZERAIS	AA	0	0	1
SAIZERAIS	AE	2	2	0
BOUXIERES-AUX-DAMES	DA	4	3	0



Copropriété fragile par section cadastrale

Source : Filocom 2009



Nombre de copropriétés fragiles (B,C et D)
pour 1 000 habitants par commune



NOM COMMUNE (B+C+D) / IA



Quartier des Mouettes à Champigneulle



Quartier de La Penotte à Frouard



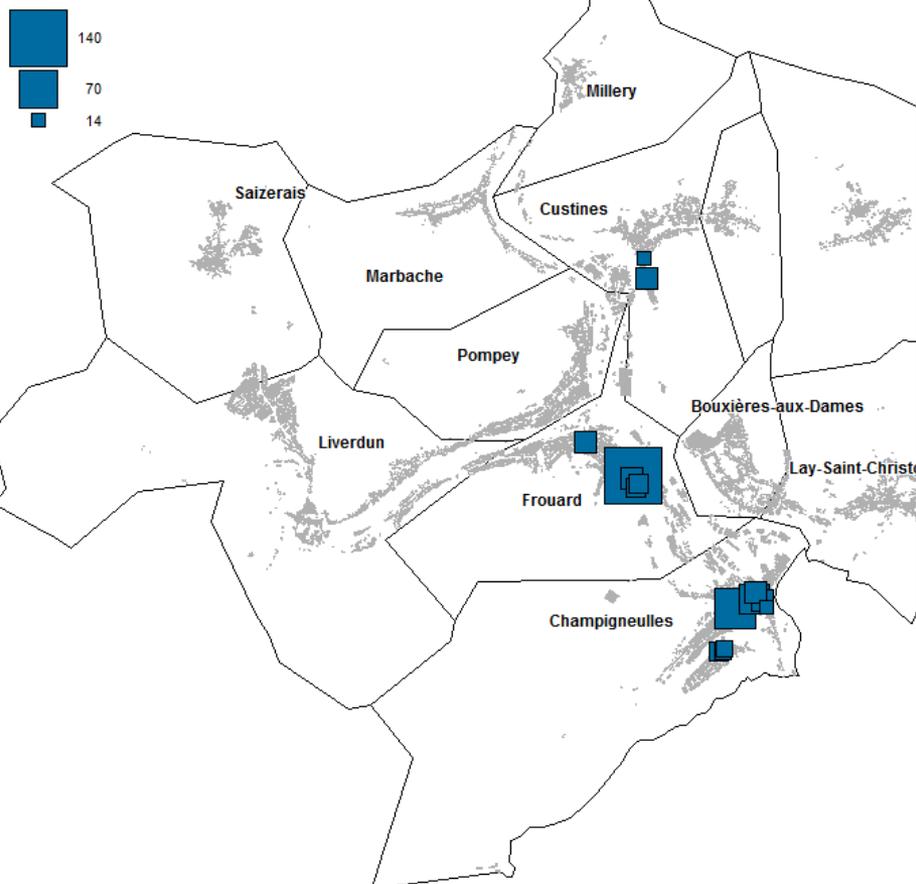
Inscription du Bassin de Pompey dans la politique de la ville avec 2 quartiers en contrat de ville

Dans le cadre de la politique de l'habitat les contrats de ville impacteront :

- **Travail sur le peuplement en lien avec les Bailleurs Sociaux des quartiers**
- **Accompagnement des locataires en difficultés**
- **Sollicitations d'aides complémentaires pour un projet de rénovation thermique des bâtiments des secteurs.**
- **Pas de rénovation massive à envisager (une rénovations récente : quartier des Mouettes 2011-2014, le quartier de la Penotte ne nécessite pas de rénovation globale)**

- Une amélioration de la connaissance sur l'ensemble du parc : observatoire énergétique du parc social ARELOR et données RPLS renseigné (DPE)
- Un programme de réhabilitation ambitieux sur le territoire mis en œuvre par Meurthe et Moselle Habitat

Programme de réhabilitation de MMH
en nombre de logements



	Nombre de LLS au 01-01-2013	Programme de réhabilitation	Part des logements réhabilités
Bouxières-aux-D.	3		0%
Champigneulles	701	242	35%
Custines	36	35	97%
Frouard	377	229	61%
Lay-Saint-Ch.	26		0%
Liverdun	101		0%
Marbache	1		0%
Pompey	123		0%
Saizerais	13		0%
Bassin de Pompey	1381	506	37%

Synthèse de l'orientation 3 : Accélérer les processus d'amélioration et de valorisation du parc existant

Actions du PLH	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif	Perspectives
7, Poursuite des actions d'amélioration de l'habitat privé.	- Une première année du Programme d'Intérêt Général d'amélioration du parc privé active sur la thématique énergétique	Mise en œuvre du Guichet unique habitat du Bassin de Pompey	<ul style="list-style-type: none"> - Animation et actions sur les polarités urbaines à renforcer et les secteurs ciblés dans l'analyse des ressources - Accentuation de la Lutte contre l'Habitat Indigne
8. Poursuite des actions d'amélioration du parc social	- Démarrage du programme de réhabilitation de 500 Logements de MMH (Champigneulles, Frouard, Custines)	Développement de l'outil d'observation énergétique et d'accessibilité du parc social à l'échelle du Bassin de Pompey mis en place par l'ARELOR	<p>Actions ciblées dans le cadre de la nouvelle géographie de la politique de la ville?</p> <p>Bilan des observatoires énergétique et d'accessibilité au prochain comité de pilotage PLH</p>

Engagée et bien avancée

Engagée et partiellement réalisée

Non engagée

ORIENTATION 4 : FAIRE DE L'HABITAT UN DES AXES DU PROJET DE TERRITOIRE ET DE SON ATTRACTIVITÉ

Synthèse de l'orientation 4 :

Actions du PLH 1	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif	Perspectives
9. Développement de l'ingénierie communautaire en matière d'aménagement et d'habitat	Création de la SPL du Bassin de Pompey Mise en place d'une AMO auprès des communes pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOTSUD54 (Champigneulles, Malleloy, Montenois) - Suivi des permis de construire	Elaboration d'un projet de territoire à l'horizon 2030, d'un plan paysage...	- Développement d'une ingénierie habitat à poursuivre
10. Amélioration de la qualité urbaine et de l'image du territoire	Mise en place d'une Assistance de Maîtrise d'Ouvrage projets voiries/espaces publics sur secteurs identifiés: Entrées d'agglomération, Traversées de villages et villes, Secteurs remarquables	Perspective d'un PIADD.	Réflexion sur des projets innovants et promotion des nouveaux éco-quartiers. Nécessité de valoriser des exemples concrets pour faciliter le passage à l'opérationnel

ORIENTATION 5 : CONFORTER LA GOUVERNANCE DU PLH

DES MODALITÉS NOUVELLES INTRODUITES PAR LA LOI ALUR QUI RENFORCENT L'AMBITION DE LA POLITIQUE CONCERTÉE DE PEUPEMENT DU PARC SOCIAL

- Un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs est élaboré, en y associant les communes membres, par tout établissement public de coopération intercommunale doté d'un programme local de l'habitat approuvé.
- **Tout établissement public de coopération intercommunale doté d'un programme local de l'habitat approuvé peut créer une conférence intercommunale du logement.** (Les objectifs en matière d'attributions de logements et de mutations sur le patrimoine locatif social ; Les modalités de relogement des personnes ; modalités de la coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation.)

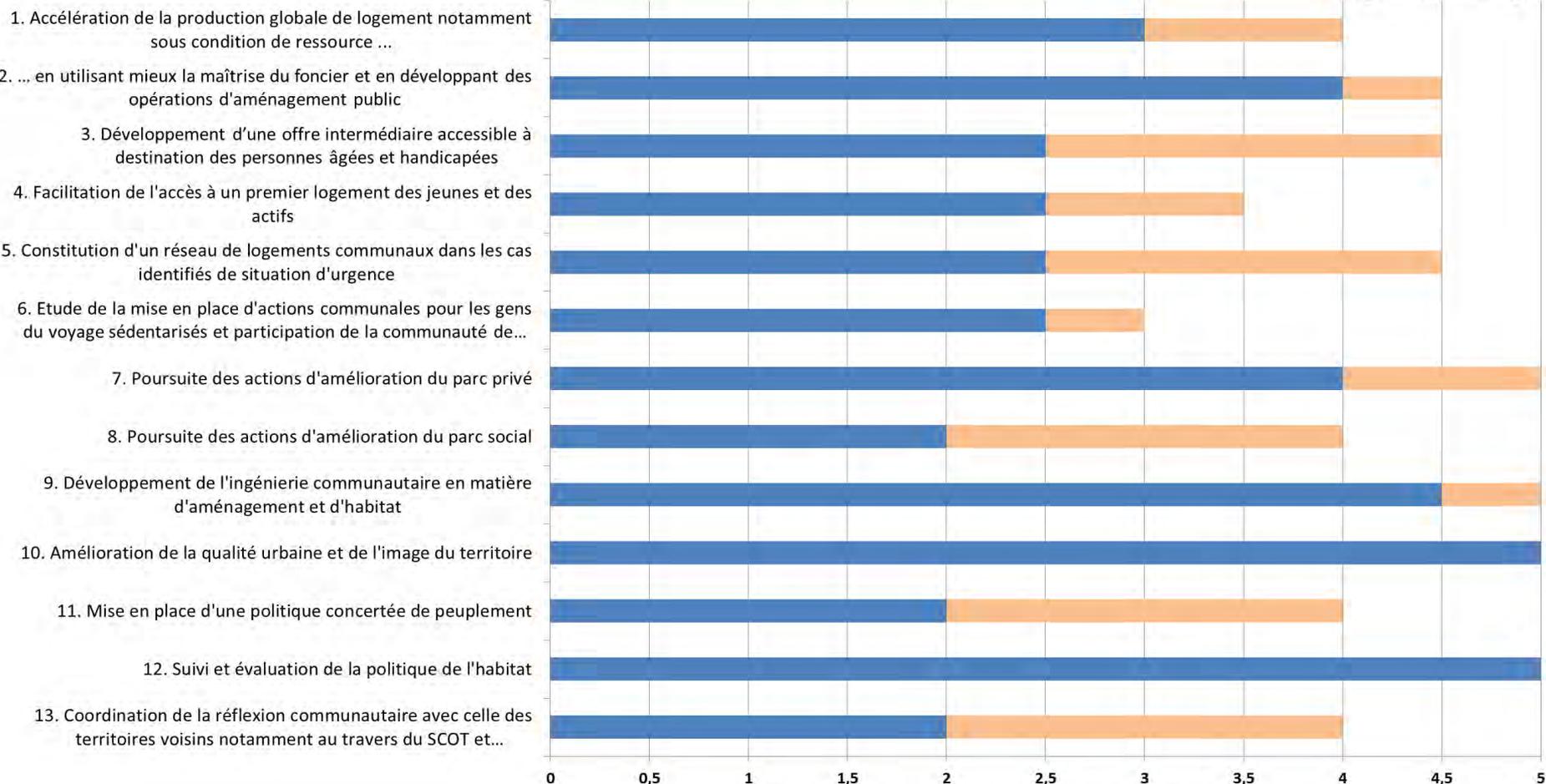
Actions du PLH 1	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif	Perspectives
11. Mise en place d'une politique concertée de peuplement	<ul style="list-style-type: none"> - Premières transmissions d'informations sur l'occupation du parc social au programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de la charte partenariale avec les bailleurs sociaux et les Maires 	Partenariat avec les bailleurs à conforter (animation de la Charte, données OPS...) Evolutions liées à la loi ALUR (plan partenarial de gestion la demande – commission intercommunale d'attribution)
12. Suivi et évaluation de la politique de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> -Bilan de la première période de délégation des aides à la pierre (2007-2013) -Actualisation de l'observatoire de l'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des lettres de l'observatoire de l'habitat et des monographies communales et de territoire - Réunions régulières des commissions spécifiques et du COPIL PLH 	
13. Coordination de la réflexion communautaire avec celle des territoires voisins notamment au travers du SCOT et approfondissement de tous les partenariats	<p>Engagée et bien avancée</p>	<p>Engagée et partiellement réalisée</p>	Développement d'un service inter-territorial d'instruction du droit des sols? <p>Non engagée</p>

CONCLUSION

- Dynamique de production à relancer, dépendante du lancement des principaux projets identifiés.
- Maintien des objectifs en production de Logement Locatif Social et notamment sur les communes SRU.
- Pas de réorientation des aides d'accompagnement à la production de logements sociaux y compris sur les dispositifs de type PSLA (Soutien par le biais des prix de vente du foncier)
- Animation des polarités urbaines à renforcer (Stratégie Foncière, densification des centres bourgs et recomposition urbaine)
- Une Charte Partenariale avec les Bailleurs Sociaux à animer pour l'atteinte des objectifs du PLH.

Bilan triennal et progressions envisagées

■ Bilan triennal
■ Progressions envisagées



ANNEXES

Recensement stabilisé pour l'année ...

GROUPE ⁽³⁾	2006	2007	2008	2009	2010
C	Recensement		Extrapolation		
D		Recensement	Extrapolation		
E			R (on garde le recensement)		
A			Interpolation 2007-2009	Recensement	
B			Interpolation 2007-2010		Recensement

← Année de recensement effective de la commune

(3) Les communes de moins de 10 000 habitants ont été réparties en cinq groupes homogènes A, B, C, D, E (cf. décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins du recensement de la population).

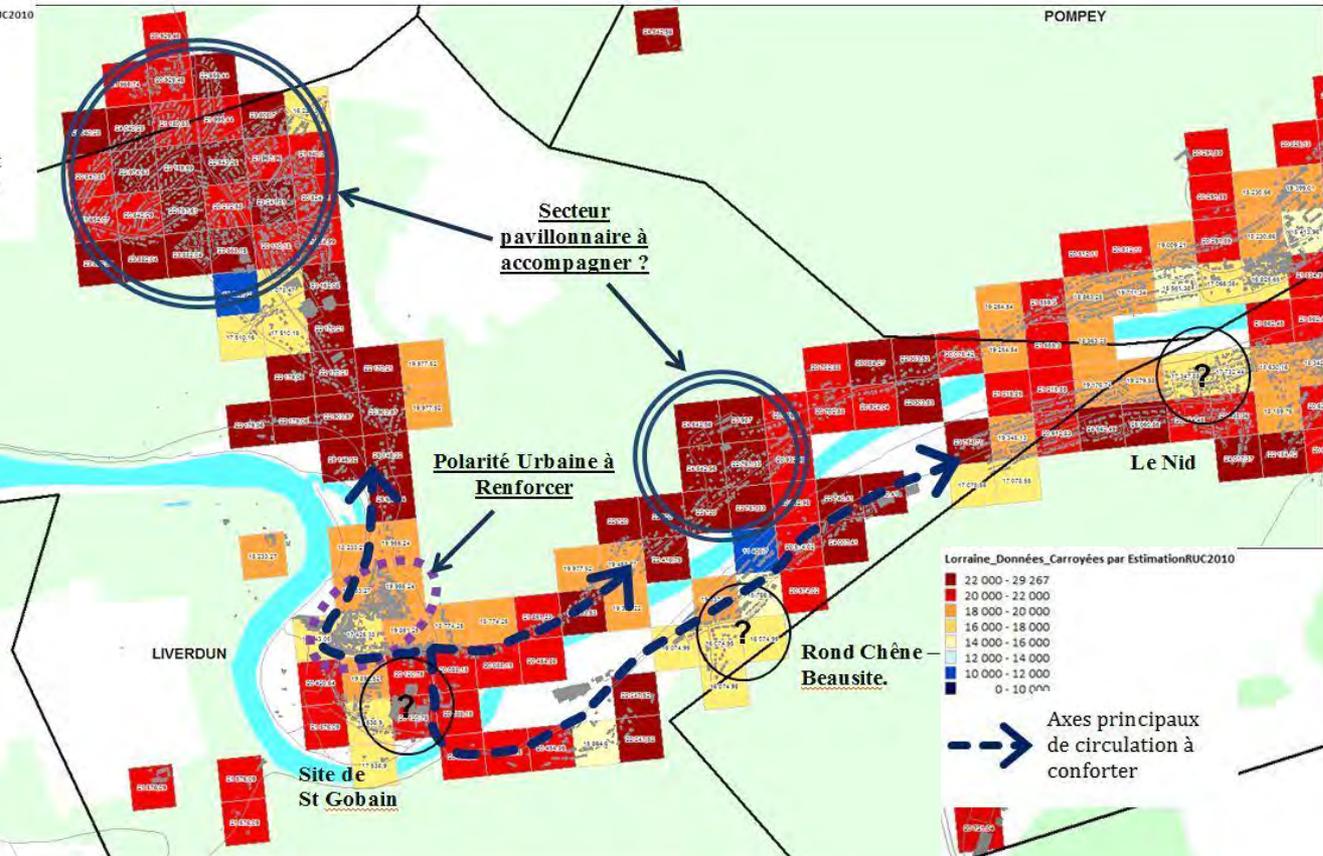
2009 2010 2011 2012 2013



← Soit pour le recensement stabilisé de l'année 2011 – année de recensement prises en compte

Communes du Bassin de Pompey	Année du dernier recensement pris en compte dans les chiffres 2011
Bouxières-aux-Dames	2011
Champigneulles	2009
Custines	2012
Faulx	2009
Frouard	2011
Lay-saint-Christophe	2010
Liverdun	2010
Malleloy	2009
Marbache	2013
Millery	2011
Montenoy	2009
Pompey	2011
Saizerais	2012

Liverdun

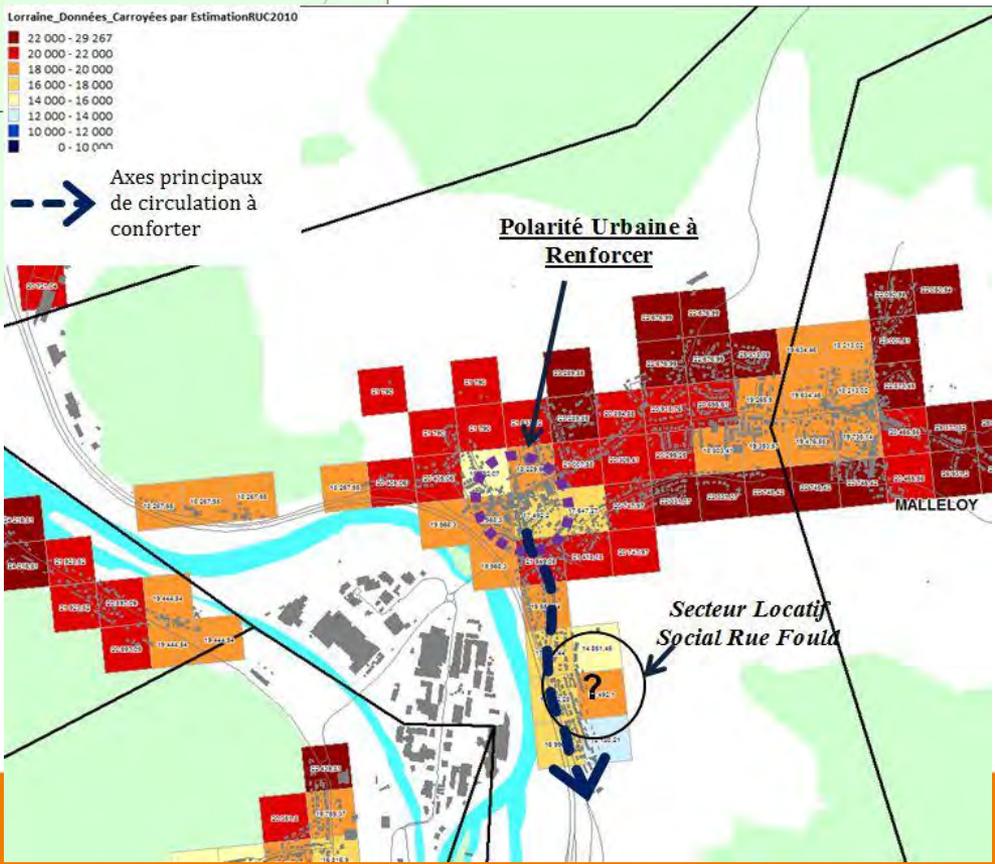


Lorraine_Données_Carroyées par EstimationRUC2010

22 000 - 29 267
20 000 - 22 000
18 000 - 20 000
16 000 - 18 000
14 000 - 16 000
12 000 - 14 000
10 000 - 12 000
0 - 10 000

Axes principaux de circulation à conforter

Custines

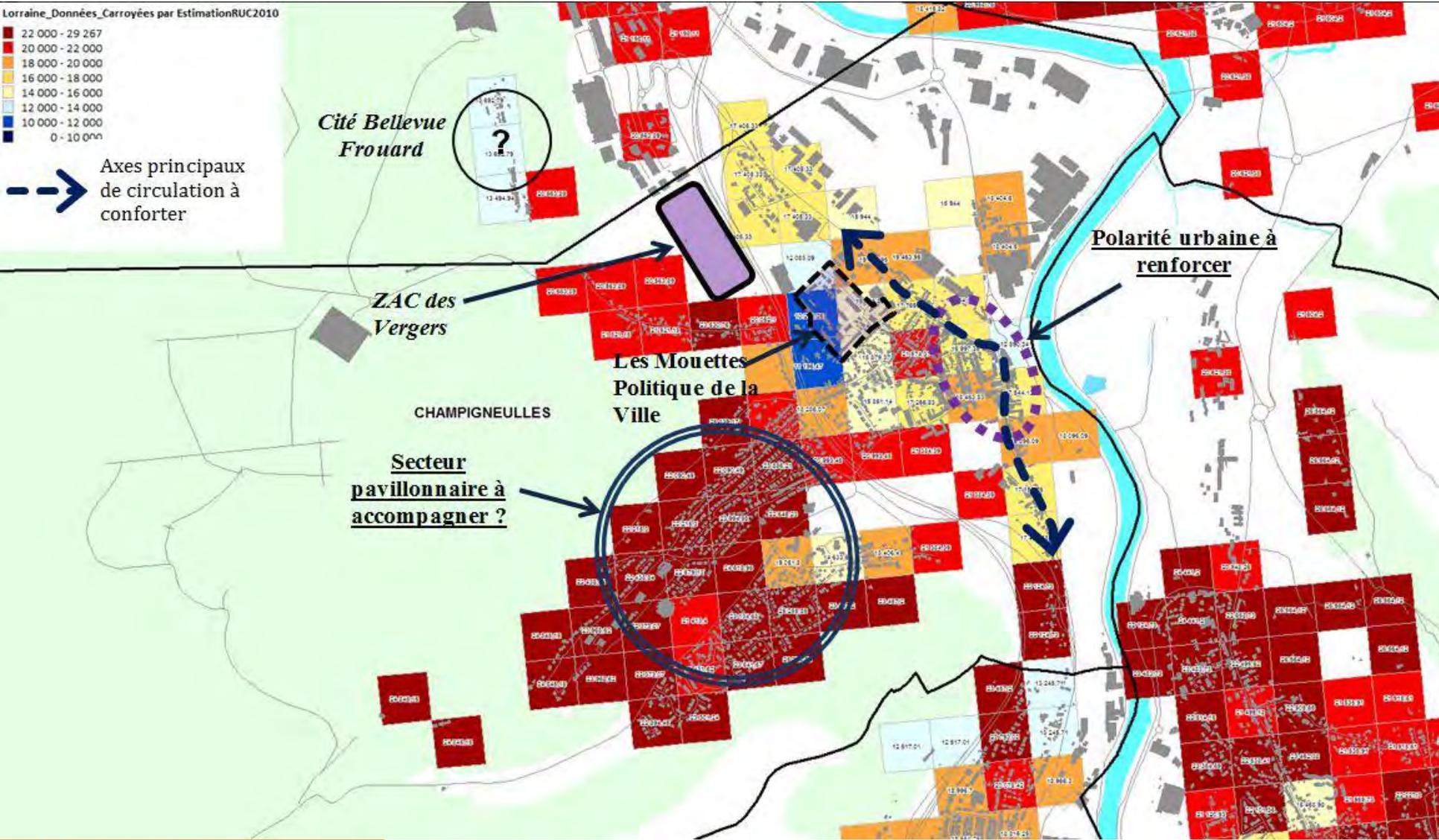


Champigneulles

Lorraine_Données_Carroyées par Estimation RUC2010



→ Axes principaux de circulation à conforter



DES MODALITÉS NOUVELLES INTRODUITES PAR LA LOI ALUR QUI RENFORCENT L'AMBITION DE LA POLITIQUE CONCERTÉE DE PEUPLEMENT DU PARC SOCIAL

- **I.-Un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs est élaboré, en y associant les communes membres, par tout établissement public de coopération intercommunale doté d'un programme local de l'habitat approuvé.**
 - Il définit les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire le droit à l'information. Au nombre de ces actions, **un service d'information et d'accueil des demandeurs de logement (lieu d'accueil physique où doit être disponible le bilan de l'attribution des logements locatifs sociaux établi, chaque année, par les bailleurs sociaux.**
 - Il pose la question du **fichier partagé de la demande** (possibilité d'initier un système de cotation de la demande liée à un système de qualification de l'offre de logements)
- **Tout établissement public de coopération intercommunale doté d'un programme local de l'habitat approuvé peut créer une conférence intercommunale du logement.** Cette conférence adopte, des orientations concernant :
 - 1° Les objectifs en matière d'attributions de logements et de mutations sur le patrimoine locatif social présent ou prévu sur le ressort territorial de l'établissement ;
 - 2° Les modalités de relogement des personnes relevant de l'accord collectif ou déclarées prioritaires et des personnes relevant des projets de renouvellement urbain ;
 - 3° Les modalités de la coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation.

TAUX DE LLS ACTUALISÉ AU 1^{ER} JANVIER 2014 PAR COMMUNE

nom de la commune	nombre de locaux SRU 2013 (TH) (en rouge nombre de RP TH 2013)	nbr logts SRU 1er janvier 2014	Taux logts sociaux estimé au 1er janvier 2014 (par rapport au RP TH 2013)
Liverdun	2 341	401	17,1%
Pompey	2 129	420	19,7%
Bouxières-aux-Dames	1 738	149	8,6%
Frouard	3 000	680	22,7%
Champigneulles	3 134	986	31,5%
Custines	1 227	333	27,1%
Lay-St-Christophe	1 019	55	5,4%
Marbache	732	10	1,4%
Saizerais	566	17	3,0%
Faulx	427	4	0,9%
Malleloy	355	4	1,1%
Millery	241	0	0,0%
Montenoy	150	4	2,7%
Bassin de Pompey	17 059	3 063	18,0%

Évolutions démographiques	Source INSEE 1990-1999			Source INSEE 1999-2006			Source INSEE 2006-2011		
	1990	% év. / an	1999	1999	% év. / an	2006	2006	% év. / an	2011
Population des ménages	40 837	-0,11%	40 418	40 418	-0,30%	39 580	39 580	0,10%	39 775
Taille moyenne des ménages	2,89	-0,89%	2,66	2,66	-0,93%	2,50	2,50	-0,79%	2,40
Population totale	41 785	-0,11%	41 385	41 385	-0,31%	40 494	40 494	0,11%	40 723

Évolutions du parc de logement	1990-1999			1999-2006			2006-2011		
	1990	% év. / an	1999	1999	% év. / an	2006	2006	% év. / an	2011
Parc total	15 079	0,67%	16 017	16 017	0,67%	16 784	16 784	1,10%	17 727
Résidences principales	14 138	0,79%	15 170	15 170	0,63%	15 856	15 856	0,90%	16 581
Logements vacants	739	-1,13%	667	667	3,23%	833	833	4,75%	1 051
Résidences secondaires et occasionnels	202	-1,27%	180	180	-8,63%	96	96	-0,12%	95

L'utilisation de la construction neuve	1990-1999			1999-2006			2006-2011		
	Global	par an	/an / 1000 hab.	Global	par an	/an / 1000 hab.	Global	par an	/an / 1000 hab.
Construction neuve	739	82	1,97	673	96	2,35	911	182	4,49
Effet démographique	-157	-17	-0,42	-336	-48	-1,17	81	16	0,40
Point mort	896	100	2,39	1 009	144	3,52	830	166	4,09
<i>dont desserrement</i>	1189	132	3,18	1021	146	3,56	644	129	3,17
<i>dont renouvellement du parc</i>	-199	-22	-0,53	-94	-13	-0,33	-31	-6	-0,15
<i>dont variation des résidences secondaires et logements occasionnels</i>	-22	-2	-0,06	-84	-12	-0,29	-1	0	0,00
<i>dont variation des logements vacants</i>	-72	-8	-0,19	166	24	0,58	217	43	1,07